

**PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

**HORIZON 2015-2017**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>SOMMAIRE EXÉCUTIF .....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>8</b>
2.1	LA VISION À LONG TERME.....	8
2.2	LES OBJECTIFS QUALITATIFS DES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR GAZ MÉTRO .....	8
2.3	L'OBJECTIF QUANTITATIF DU PGEÉ.....	9
2.4	PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INTERVENTION DE GAZ MÉTRO .....	9
<b>3</b>	<b>SUVIS ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU PGEÉ.....</b>	<b>11</b>
3.1	SUVIS LIÉS À LA DÉCISION D-2014-077 .....	11
3.1.1	<i>Seuil de bonification en lien avec les prévisions</i>	11
3.1.2	<i>Analyse de l'utilisation des coûts évités en base ou en chauffage</i>	14
3.1.3	<i>Intégration dans le calcul du TCTR des coûts associés aux économies d'énergie dans le PE207 et PE211</i>	15
3.1.4	<i>Montants engagés et payés par le PGEÉ</i>	16
3.1.5	<i>Rentabilité du programme PE234</i>	17
3.1.6	<i>Mise à jour du taux d'actualisation</i>	18
3.2	SUIVI DEMANDÉ PAR LA RÉGIE DANS LE SUIVI 2013 DES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES DU PGEÉ DE GAZ MÉTRO.....	18
3.3	ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU PGEÉ .....	18
<b>4</b>	<b>SUIVI DES PAEE 2013-2014 ET MISE À JOUR DU PORTEFEUILLE DES PAEE POUR 2015-2017.....</b>	<b>22</b>
4.1	SUIVI DES PAEE 2013-2014 ET TABLEAUX DE SUIVI.....	22
4.2	LES COÛTS ÉVITÉS DE GAZ MÉTRO.....	23
4.3	LE PORTEFEUILLE DES PAEE DE GAZ MÉTRO .....	25
4.3.1	<i>Mise à jour des programmes et résultats des tests de rentabilité</i>	25
4.3.2	<i>Ratio coût par m<sup>3</sup> économisé</i>	26
4.3.3	<i>Paramètres des programmes tangibles et intangibles — PGEÉ 2015-2017</i>	26

<b>5</b>	<b>SUIVI ET MISE À JOUR DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE .....</b>	<b>92</b>
<b>6</b>	<b>L'IMPACT SUR LES REVENUS DE DISTRIBUTION RÉSULTANT DE LA RÉALISATION DU PGEÉ .....</b>	<b>94</b>
<b>7</b>	<b>LES RESSOURCES REQUISES .....</b>	<b>95</b>
<b>8</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>97</b>

## **LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS**

AFUE :	Annual fuel utilisation efficiency
AQME :	Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie
ASHRAE :	American Society of Heating, Refrigerating, and Air-Conditioning Engineers
BEIE:	Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques
Btu :	British Thermal Unit
CEE :	Consortium for Energy Efficiency
CGA :	Canadian Gas Association
CII :	Commercial, Institutionnel, Industriel (excluant les clients VGE)
FEÉ :	Fonds en efficacité énergétique
Gaz Métro :	Société en commandite Gaz Métro
GES :	Gaz à effet de serre
HQD :	Hydro-Québec distribution
MFR :	Ménage à faible revenu
PAEÉ :	Programmes et activités en efficacité énergétique
PCGM :	Partenaire certifié Gaz Métro
PCMR :	Potentiel commercialisable maximal réalisable
PGEÉ :	Plan global en efficacité énergétique
PRC-PEÉ :	Base de données de participants aux programmes
PRI :	Période de retour sur l'investissement
PTÉ :	Potentiel technico-économique
Régie :	Régie de l'énergie
SPEDE :	Système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre
TCS :	Test du coût social
TCTR :	Test du coût total des ressources
TNT :	Test de neutralité tarifaire
TP :	Test du participant
VGE :	Ventes aux grandes entreprises

## **LEXIQUE**

### **1. Économies nettes :**

Économies brutes – taux d’opportunisme (%) + effet d’entraînement (%) + effet de bénévolat (m<sup>3</sup>)

### **2. Nombre de participants net :**

Nombre de participants brut – taux d’opportunisme (%) + effet d’entraînement (%)

### **3. Aide financière totale<sup>1</sup> :**

$\Sigma$  (Participants brut \* aide financière unitaire)

### **4. TCTR test du coût total des ressources :**

Valeur actualisée nette de (participants net \* économies unitaires \* coût évité inflationné de 2 % sur la durée de vie)

#### ***Moins***

Valeur actualisée nette de (coût incrémental \* [(nombre de participants brut) \* (1- taux d’opportunisme) + nombre de bénévoles])

#### ***Moins***

Coûts totaux du programme

### **5. Un mètre cube**

1 m<sup>3</sup> = 35 913 Btu

### **6. Ratio coûts par mètre cube économisé**

Coûts totaux ÷ économies nettes

---

<sup>1</sup> Certains chiffres associés à cette section sont arrondis.

## **1 SOMMAIRE EXÉCUTIF**

1 Le présent document constitue la mise à jour du PGEÉ de Gaz Métro, visant la période du  
2 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2017.

3 Gaz Métro prévoit des économies cumulatives de près de 112,9 Mm<sup>3</sup> sur la période visée. Pour  
4 l'ensemble des participants, ces économies volumétriques représentent des économies  
5 financières de 447,9 M\$ sur la durée de vie des mesures pour le PGEÉ 2015-2017,  
6 comparativement à 304,6 M\$ pour le PGEÉ 2014-2016.

7 Le coût direct du PGEÉ 2015-2017<sup>2</sup> est estimé à 57,7 M\$ dont 48,6 M\$ sont versés sous forme  
8 d'aide financière directe aux clients et 9,1 M\$ en dépenses d'exploitation. On constate ainsi que  
9 plus de 84 % des budgets seront retournés aux clients participants sous forme d'aide financière.

10 Pour la première année d'implantation du PGEÉ 2015-2017<sup>3</sup>, Gaz Métro prévoit des économies  
11 volumétriques annuelles de 39,4 Mm<sup>3</sup>, représentant pour les participants des économies  
12 financières de 161,3 M\$ sur la durée de vie utile des programmes. Fait à noter, les économies  
13 prévues sont en hausse de 5,3 Mm<sup>3</sup> comparativement à 2013-2014, considérant principalement  
14 la participation accrue de la clientèle du marché grandes entreprises.

15 Pour l'année 2014-2015, Gaz Métro demande à la Régie l'approbation d'un budget totalisant  
16 18,7 M\$, dont 15,7 M\$ en aide financière directe aux participants et 3,0 M\$ en dépenses  
17 d'exploitation.

18 Les faits saillants à souligner dans la conception du présent PGEÉ sont :

- 19 • Modifications proposées à la bonification de rendement liée à l'efficacité énergétique;
- 20 • Modifications aux paramètres de certains programmes à la suite de leur évaluation :
  - 21 ○ *PE111 Chaudières efficaces,*
  - 22 ○ *PE207 Étude de faisabilité CII, et*
  - 23 ○ *PE211 Étude de faisabilité VGE;*

---

<sup>2</sup> Gaz Métro-9, Document 2, tableau D

<sup>3</sup> Gaz Métro-9, Document 2, tableau E

- 1       • Modifications aux aides financières de deux programmes :
- 2             ○ *PE111 Chaudières efficaces*, et
- 3             ○ *PE225 Aérotherme à condensation (projet pilote)*;
- 4       • Modifications proposées au programme *PE234 Préchauffage solaire* afin de permettre la
- 5       levée de la suspension du programme maintenue par la décision D-2014-077;
- 6       • Modifications aux modalités du programme *PE226 Remise au point des systèmes*
- 7       *mécaniques des bâtiments* à la suite du retrait d'Hydro-Québec de ce programme; et
- 8       • Mise à jour de l'étude des coûts évités, telle que détaillée à la pièce Gaz Métro-9,
- 9       Document 3.

## **2 INTRODUCTION**

### **2.1 LA VISION À LONG TERME**

1 L'efficacité énergétique demeure au cœur des priorités de Gaz Métro qui déploie des  
2 programmes s'adressant à l'ensemble de sa clientèle. En 2014, la scène énergétique est  
3 composée de plusieurs acteurs qui offrent une gamme de produits diversifiés pour tous les types  
4 de clients. Gaz Métro poursuit sa collaboration avec les différents intervenants en efficacité  
5 énergétique présents au Québec afin de faire profiter ses clients d'un maximum d'opportunités  
6 rentables en efficacité énergétique.

7 La vision à long terme de Gaz Métro s'articule autour de cinq grands axes :

- 8 1. Intégrer l'efficacité énergétique dans toutes les activités de l'entreprise;
- 9 2. Viser à long terme la transformation de marchés;
- 10 3. Viser la pérennité des interventions en efficacité énergétique, de concert avec les autres  
11 acteurs de la scène énergétique;
- 12 4. Préciser les objectifs d'efficacité énergétique à moyen et long termes lorsque les données  
13 le permettent; et
- 14 5. Favoriser une collaboration efficace et complémentaire entre les acteurs de la scène  
15 énergétique et Gaz Métro.

### **2.2 LES OBJECTIFS QUALITATIFS DES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR GAZ MÉTRO**

16 Les objectifs qualitatifs qui guident l'élaboration des programmes et activités en efficacité  
17 énergétique de Gaz Métro sont les suivants :

- 18 1. Augmenter l'efficacité énergétique des systèmes à gaz naturel et des usages finaux;
- 19 2. Favoriser la protection de l'environnement par la diminution des GES;
- 20 3. Maintenir et intensifier les efforts auprès des différents clients de Gaz Métro qui font face  
21 à des barrières techniques, financières et informationnelles distinctes; et
- 22 4. Opter pour une approche qui se traduira, à long terme, par une transformation de marché,  
23 c'est-à-dire en mettant l'accent sur des mesures qui auront un impact durable et des



1 interventions qui élimineront de façon permanente les barrières qui nuisent au  
2 positionnement dominant sur les marchés des technologies en efficacité énergétique les  
3 plus efficaces.

### **2.3 L'OBJECTIF QUANTITATIF DU PGEÉ**

4 L'objectif quantitatif du PGEÉ correspond au nombre de mètres cubes économisés. Il représente  
5 donc la somme des économies de gaz naturel générées par les différents programmes d'efficacité  
6 énergétique offerts dans le PGEÉ. En 2014-2015, l'objectif quantitatif du PGEÉ est de  
7 39 393 802 m<sup>3</sup>.

8 L'objectif quantitatif du PGEÉ 2014-2015 est motivé par la cible globale de 350 Mm<sup>3</sup> d'économies  
9 de la Stratégie énergétique du Québec à l'horizon 2015, par la bonification de rendement liée à  
10 l'efficacité énergétique ainsi que par la capacité de Gaz Métro à favoriser la mise en place des  
11 programmes d'économies d'énergie respectant le cadre réglementaire et financier.

### **2.4 PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INTERVENTION DE GAZ MÉTRO**

12 Le PGEÉ suit également une série de principes directeurs visant à assurer la rentabilité des  
13 mesures d'économies d'énergie pour Gaz Métro et sa clientèle. Ces principes sont les suivants :

- 14 1. Ne pas avoir un impact tarifaire indu sur la clientèle;
- 15 2. Viser pour les clients des MFR, une participation effective au bénéfice des programmes  
16 en efficacité énergétique équivalant à leur contribution;
- 17 3. Maximiser les gains possibles d'efficacité énergétique et minimiser les opportunités  
18 perdues qui affichent des conditions de réalisation acceptables autant pour Gaz Métro  
19 que pour ses clients;
- 20 4. S'assurer de viser une rentabilité globale optimale du portefeuille de programmes du  
21 PGEÉ;
- 22 5. Maximiser l'effet de levier en adoptant des programmes complémentaires aux initiatives  
23 gouvernementales et en favorisant la coentreprise ou la collaboration avec les sociétés  
24 de services énergétiques et les autres distributeurs ou fournisseurs d'équipements  
25 intéressés;

- 1        6. S'associer à des organisations regroupant d'autres distributeurs d'énergie afin de partager
- 2            leur expertise et leur savoir-faire dans le domaine; et
- 3        7. Concevoir des programmes flexibles qui peuvent facilement s'adapter aux marchés.

### 3 SUIVIS ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU PGEÉ

#### 3.1 SUIVIS LIÉS À LA DÉCISION D-2014-077

##### 3.1.1 Seuil de bonification en lien avec les prévisions

1 Aux paragraphes 412 et 413 de sa décision D-2014-077, la Régie précisait :

2 « [412] La Régie considère que, dans le contexte où la bonification est un incitatif à la performance,  
3 avoir un seuil de bonification inférieur aux prévisions n'est pas adéquat.

4 [413] **Conséquemment, la Régie demande à Gaz Métro de présenter, dans le prochain**  
5 **dossier tarifaire, une proposition pour la mise en place d'un seuil de bonification, variable**  
6 **annuellement, qui soit en lien avec les prévisions du PGEÉ. »**

7 La bonification maximale de 1 M\$ liée à l'efficacité énergétique actuellement en vigueur a été  
8 définie par la décision D-2012-076 et est établie de la façon suivante<sup>4</sup> :

- 9 • Une bonification de 250 000 \$ après l'atteinte du premier palier de 28 Mm<sup>3</sup>/an;
- 10 • Une bonification additionnelle pouvant atteindre 750 000 \$ après l'atteinte du second  
11 palier de 32 Mm<sup>3</sup>/an, en considérant que les résultats situés dans l'intervalle de  
12 28 Mm<sup>3</sup>/an à 32 Mm<sup>3</sup>/an donnent accès à une bonification proportionnelle.

13 La bonification actuelle peut également être exprimée en pourcentage, basée sur la cible de  
14 32 Mm<sup>3</sup>/an.

- 15 • Une bonification de 250 000 \$ après l'atteinte du premier palier de 87,5 % (28/32 Mm<sup>3</sup>/an);
- 16 • Une bonification additionnelle pouvant atteindre 750 000 \$ après l'atteinte du second  
17 palier de 100 % (32 Mm<sup>3</sup>/an), en considérant que les résultats situés dans l'intervalle de  
18 87,5 % à 100 % de la cible de 32 Mm<sup>3</sup>/an donnent accès à une bonification proportionnelle.

19 Dans ce contexte, il pourrait être logique de proposer une telle bonification relative par rapport à  
20 la prévision annuelle d'économies d'énergie.

21 Cependant, au moment où la bonification actuelle a été mise en place, Gaz Métro bénéficiait de  
22 conditions plus souples lui accordant une marge de manœuvre pouvant aller jusqu'à 120 % des

---

<sup>4</sup> D-2012-076, paragraphes 191 à 194

1 budgets autorisés<sup>5</sup> avant d'être tenue de déposer une requête visant à demander à la Régie des  
 2 budgets additionnels. Ces conditions lui laissent une certaine marge de manœuvre globale et  
 3 entre les marchés afin de compenser le retard observé pour certains programmes par des  
 4 résultats supérieurs dans un autre marché pour atteindre 100 % de la bonification liée à l'efficacité  
 5 énergétique.

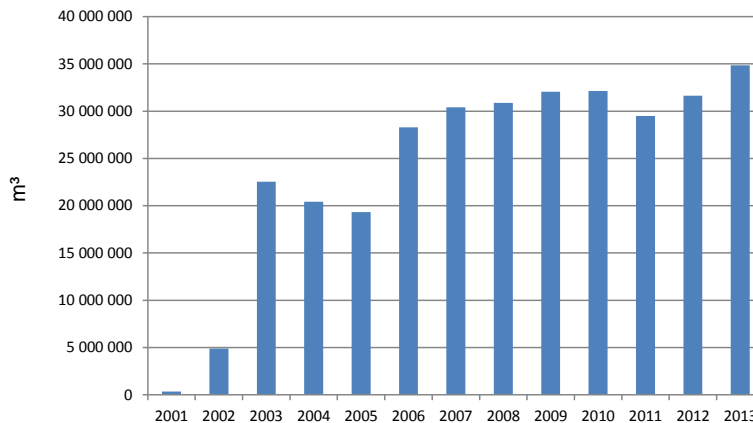
6 Depuis 2012-2013, la marge de manœuvre budgétaire a été restreinte à 110 % des budgets  
 7 autorisés par marché et à 110 % au global.

8 « [447] La Régie ordonne que la marge de dépassement des budgets autorisés au PGEÉ  
 9 soit limitée à 10 %, pour l'ensemble des programmes d'une catégorie de clientèle et pour  
 10 l'ensemble des programmes du distributeur. Au-delà de cette marge, le distributeur devra  
 11 obtenir une autorisation de la Régie avant de prendre tout engagement additionnel. <sup>6</sup> »

12 Également, la bonification actuelle a été mise en place dans un contexte où les économies réelles  
 13 se situaient historiquement près de 30 Mm<sup>3</sup> comme le démontre le graphique ci-dessous.

Figure 1

**Économies nettes réelles générées par le PGEÉ 2001-2013**



14 Plus les objectifs du PGEÉ sont élevés, plus Gaz Métro risque de ne pas être en mesure  
 15 d'atteindre la cible fixée. Dans le but de réduire ce risque, une structure de bonification relative  
 16 déclinée à partir de la formule de bonification actuelle pourrait inciter Gaz Métro à proposer à la

<sup>5</sup> R-3690-2009, décision D-2009-156, p. 20.

<sup>6</sup> D-2013-106, paragraphe 447.

1 Régie une cible annuelle inférieure au potentiel réel des programmes, ce qui serait contraire à  
2 l'objectif visé.

3 La réduction de la marge de manœuvre budgétaire accordée à Gaz Métro et le niveau croissant  
4 des économies prévues pour 2015 amènent Gaz Métro à proposer à la Régie une nouvelle  
5 structure de bonification qui permettra de répondre à la demande formulée par la Régie dans sa  
6 décision D-2014-077, qui permettra à Gaz Métro d'être incitée à se fixer des objectifs ambitieux  
7 et qui tiendra compte des nouvelles contraintes budgétaires.

8 La structure de bonification proposée par Gaz Métro est scindée en trois niveaux volumétriques  
9 liés aux objectifs annuels avec une marge de manœuvre progressive par palier.

10 • **Objectif annuel inférieur à 33 Mm<sup>3</sup> :**

- 11 ○ 250 000 \$ après l'atteinte du premier palier correspondant à 87,5 % de l'objectif  
12 annuel;
- 13 ○ Une bonification additionnelle pouvant atteindre 750 000 \$ après l'atteinte du  
14 second palier de 100 % de l'objectif annuel, en considérant que les résultats situés  
15 dans l'intervalle de 87,5 % à 100 % donnent accès à une bonification  
16 proportionnelle.

17 • **Objectif annuel se situant entre 33 Mm<sup>3</sup> et 36 Mm<sup>3</sup> :**

- 18 ○ 250 000 \$ après l'atteinte du premier palier correspondant à 85,0 % de l'objectif  
19 annuel;
- 20 ○ Une bonification additionnelle pouvant atteindre 750 000 \$ après l'atteinte du  
21 second palier de 97,5 % de l'objectif annuel, en considérant que les résultats situés  
22 dans l'intervalle de 85,0 % à 97,5 % donnent accès à une bonification  
23 proportionnelle.

24 • **Objectif annuel se situant au-delà de 36 Mm<sup>3</sup> :**

- 25 ○ 250 000 \$ après l'atteinte du premier palier correspondant à 83,0 % de l'objectif  
26 annuel;
- 27 ○ Une bonification additionnelle pouvant atteindre 750 000 \$ après l'atteinte du  
28 second palier de 95,0 % de l'objectif annuel, en considérant que les résultats situés

- 1 dans l'intervalle de 83,0 % à 95,0 % donnent accès à une bonification  
2 proportionnelle.
- 3 La structure de bonification proposée peut également s'illustrer de la façon suivante :

**Tableau 1**

Cible Mm <sup>3</sup>	Structure de bonification proposée			
	- \$	250 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
< 33	0%	87,5%	100%	100%
30	-	26,3	30,0	30,0
31	-	27,1	31,0	31,0
32	-	28,0	32,0	32,0
33 à 36	0%	85,0%	97,5%	100%
33	-	28,1	32,2	33,0
34	-	28,9	33,2	34,0
35	-	29,8	34,1	35,0
36	-	30,6	35,1	36,0
> 36	0%	83,0%	95%	100%
37	-	30,7	35,2	37,0
38	-	31,5	36,1	38,0
39	-	32,4	37,1	39,0
40	-	33,2	38,0	40,0

- 4 Ainsi, si l'objectif annuel était de 32 Mm<sup>3</sup>, la structure de bonification proposée générerait une  
5 bonification potentielle équivalant à la bonification actuelle, soit 250 000 \$ à partir de 28 Mm<sup>3</sup>  
6 (87,5 %) et 750 000 \$ supplémentaire avec l'atteinte de la cible à 100 %.
- 7 Si l'objectif était de 36 Mm<sup>3</sup>, la structure de bonification proposée générerait une bonification  
8 potentielle de 250 000 \$ à partir d'un seuil plus élevé, soit 30,6 Mm<sup>3</sup> (85 %) et 750 000 \$  
9 supplémentaires avec l'atteinte de 35,1 Mm<sup>3</sup>, soit 97,5 % de la cible.
- 10 Finalement, lorsque l'objectif est supérieur à 36 Mm<sup>3</sup>, comme c'est le cas en 2015 avec une cible  
11 de 39,4 Mm<sup>3</sup>, la structure de bonification proposée générerait une bonification potentielle de  
12 250 000 \$ à partir d'un seuil encore plus élevé, soit 32,7 Mm<sup>3</sup> (83 %) et 750 000 \$ supplémentaires  
13 avec l'atteinte de 37,4 Mm<sup>3</sup>, soit 95,0 % de la cible.

### 3.1.2 Analyse de l'utilisation des coûts évités en base ou en chauffage

- 14 Au paragraphe 423 de la décision D-2014-077, la Régie précisait :

1        **« La Régie prend acte de la proposition de Gaz Métro de reporter au dossier tarifaire 2015**  
2        **l'analyse de l'utilisation des coûts évités en base ou en chauffage pour les différents**  
3        **programmes du PGEÉ. »**

4        Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2013-106 au paragraphe 483, Gaz Métro a  
5        donné un mandat à un expert externe afin de mettre à jour l'étude des coûts évités pour la Cause  
6        tarifaire 2015. Cette étude est déposée à la pièce Gaz Métro-9, Document 3.

7        Dans le cadre de ce mandat, Gaz Métro a demandé à l'expert de préciser comment devaient être  
8        utilisés les coûts évités de base et de chauffage aux fins du calcul des tests de rentabilité pour  
9        les différents programmes du PGEÉ. Dans son rapport, l'expert précise que :

10        *« Les différentes simulations indiquent, telles qu'établies lors des études précédentes, que le coût*  
11        *évité d'un volume de gaz non livré dépend principalement de son usage (base ou chauffage) et*  
12        *non de la catégorie ou type de client. Cet élément devrait être pris en compte par Gaz Métro lors*  
13        *de l'évaluation de la rentabilité de ses programmes en efficacité énergétique en leur assignant le*  
14        *coût évité spécifique (base ou chauffage) correspondant à la finalité de chacun de ces*  
15        *programmes. »<sup>7</sup>*

16        Conformément à l'opinion de l'expert, Gaz Métro a assigné un coût évité spécifique selon l'usage  
17        (base, chauffage ou une combinaison des deux selon le cas), correspondant à la finalité de  
18        chacun des programmes.

19        Le calcul du TCTR dans le cadre du présent dossier prend donc en compte la mise à jour des  
20        coûts évités ainsi que leur assignation correspondante selon l'usage visé par les programmes.

21        Les ajustements aux coûts évités sont présentés plus en détail à la section 4.2 de ce document.

22        Les coûts évités utilisés pour chacun des programmes sont présentés dans les fiches des  
23        programmes à la section 4.3.3 de ce document.

### **3.1.3 Intégration dans le calcul du TCTR des coûts associés aux économies d'énergie dans le PE207 et le PE211**

24        Dans sa décision D-2014-077, la Régie stipule :

---

<sup>7</sup> Michel Kayal et Associés, *Mise à jour de l'évaluation des coûts évités du gaz naturel pour Gaz Métro*, 2013, Mai 2014, page 1

1       « [427] La Régie demande à Gaz Métro d'inclure dans le calcul du TCTR des programmes  
2       PE207 et PE211 l'ensemble des coûts associés aux économies d'énergie obtenues dans ces  
3       programmes. »

4       Gaz Métro prend acte de cette demande de la Régie, mais n'est pas en mesure d'intégrer ces  
5       coûts dès le présent dossier tarifaire considérant le court délai entre cette décision et le dépôt du  
6       présent dossier et que l'information n'est actuellement pas disponible. Gaz Métro demande donc  
7       à la Régie de reporter ce suivi au dossier tarifaire 2016. Le cas échéant, Gaz Métro compte  
8       donner un mandat externe afin de développer une méthodologie permettant d'identifier les coûts  
9       relatifs aux mesures mis en place à la suite de leur identification par les programmes PE207 et  
10      PE211.

### 3.1.4 Montants engagés et payés par le PGEÉ

11      Au paragraphe 433 de sa décision<sup>8</sup>, la Régie stipule :

12       « La Régie prend acte des suivis déposés par Gaz Métro et l'autorise à mettre un terme aux  
13       suivis des engagements du FEÉ. Elle demande au Distributeur d'inclure dans ses prochains  
14       suivis des montants engagés par le PGEÉ, que ce soit dans le cadre du rapport annuel ou  
15       du dossier tarifaire, les montants engagés dans chacun des programmes, avant l'année  
16       tarifaire en cours, et qui seront payés après l'année tarifaire en cours. »

17      Le tableau ci-dessous fournit l'information demandée par la Régie.

---

<sup>8</sup> D-2014-077



**Tableau 2**  
**Prévisions des montants engagés à payer**

Programme	Montants engagés avant 2014-2015	Montants engagés	Montants engagés en 2014-2015	Montants engagés avant 2014-2015
	et payés en 2014-2015	et payés en 2014-2015	et payés après 2014-2015	et payés après 2014-2015
PE103 Thermostats programmables	53 496 \$	38 004 \$	54 373 \$	14 574 \$
PE111 Chaudière efficace	203 608 \$	381 392 \$	203 608 \$	27 692 \$
PE113 Chauffe-eau sans réservoir	52 225 \$	14 025 \$	49 269 \$	57 775 \$
PE123 Combo à condensation	50 417 \$	32 083 \$	58 819 \$	8 983 \$
PE124 Fenêtres Energy Star	22 862 \$	9 443 \$	24 621 \$	0 \$
PE126 Supplément ménages à faible revenu (rés.)	2 360 \$	15 230 \$	8 795 \$	0 \$
<b>Total Résidentiel</b>	<b>384 968 \$</b>	<b>490 177 \$</b>	<b>399 485 \$</b>	<b>109 024 \$</b>
PE202 Chaudière intermédiaire 85%+	275 603 \$	164 397 \$	275 603 \$	200 397 \$
PE207 Étude de faisabilité CII	107 392 \$	20 608 \$	120 816 \$	91 008 \$
PE208 Encouragement à l'implantation CII	742 311 \$	240 189 \$	791 799 \$	1 641 889 \$
PE210 Chaudière à condensation 90%+	2 092 106 \$	2 370 394 \$	2 092 106 \$	789 394 \$
PE212 Chauffe-eau à condensation	540 325 \$	435 925 \$	547 935 \$	397 425 \$
PE215 Infrarouge CII	276 307 \$	123 693 \$	276 307 \$	171 693 \$
PE220 Innovation technologique	151 750 \$	40 250 \$	200 000 \$	0 \$
PE224 Hotte à débit variable	69 435 \$	537 395 \$	74 395 \$	312 001 \$
PE225 Aérotherme à condensation	36 760 \$	39 740 \$	61 266 \$	2 340 \$
PE226 Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ou «RECOMMISSIONING» (projet pilote)	318 274 \$	314 007 \$	196 000 \$	0 \$
PE236 Supplément ménages à faible revenu (CII)	34 503 \$	76 838 \$	44 520 \$	0 \$
PE233 Rénovation	240 000 \$	260 000 \$	240 000 \$	400 000 \$
PE234 Pré-chauffage solaire (pilote)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
PE235 Nouvelle construction	1 887 797 \$	104 878 \$	2 038 821 \$	0 \$
<b>Total CII</b>	<b>6 772 564 \$</b>	<b>4 728 313 \$</b>	<b>6 959 568 \$</b>	<b>4 006 147 \$</b>
PE211 Étude de faisabilité VGE	386 074 \$	93 926 \$	231 644 \$	357 926 \$
<sup>1</sup> PE218 Encouragement à l'implantation (Industriel)	1 293 061 \$	146 939 \$	1 616 327 \$	2 216 939 \$
<sup>1</sup> PE219 Encouragement à l'implantation (Institutionnel)	1 430 000 \$	0 \$	910 000 \$	390 000 \$
<b>Total VGE</b>	<b>3 109 135 \$</b>	<b>240 865 \$</b>	<b>2 757 971 \$</b>	<b>2 964 865 \$</b>
<b>Total</b>	<b>10 266 667 \$</b>	<b>5 459 355 \$</b>	<b>10 117 024 \$</b>	<b>7 080 036 \$</b>

<sup>1</sup> Le taux d'opportunité de ce programme est un taux moyen, car pour chacun des dossiers sont appliqués des taux d'opportunité définis en fonction de chacune des mesures appliquées.  
<sup>2</sup> Les effets de distorsion sont calculés en fonction du taux d'opportunité et d'entraînement.  
<sup>3</sup> Montant tel qu'indiqué à la ligne aide financière en \$ de chacune des fiches correspondantes au programme

### 3.1.5 Rentabilité du programme PE234

1 Dans la décision D-2014-077, la Régie précisait :

2 « [446] La Régie considère que le rapport d'évaluation du programme PE234 démontre que les  
3 technologies visées par le programme génèrent des économies d'énergie intéressantes et méritent  
4 d'être promues dans le cadre du PGEÉ. La Régie est toutefois d'avis que les propositions de  
5 Gaz Métro ne permettent pas de mettre fin à la suspension du programme PE234. Si Gaz Métro  
6 souhaite offrir de l'aide financière pour les technologies solaires, elle devra soumettre une  
7 proposition à la Régie permettant de résoudre l'enjeu de la rentabilité.

8 [447] La Régie refuse la proposition de Gaz Métro de maintenir le programme PE234 dans  
9 sa forme actuelle comme projet-pilote et maintient la suspension du programme. »

10 Gaz Métro prend acte de la décision de la Régie et ne prévoit aucun participant pour l'année  
11 tarifaire 2014-2015 pour ce programme. Gaz Métro propose cependant des modifications aux

1 modalités du programme afin d'améliorer sa rentabilité pour ainsi permettre à la Régie de lever  
2 la suspension du programme. Ces modifications sont présentées plus en détail à la section 4.3.3  
3 de ce document.

### **3.1.6 Mise à jour du taux d'actualisation**

4 Le coût du capital prospectif de 5,75 % autorisé par la Régie dans sa décision D-2014-077 a été  
5 utilisé comme taux d'actualisation aux fins du calcul du TCTR au présent dossier, tel que  
6 demandé par la Régie dans sa décision D-2011-182.

## **3.2 SUIVI DEMANDÉ PAR LA RÉGIE DANS LE SUIVI 2013 DES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES DU PGEÉ DE GAZ MÉTRO**

7 Au moment du dépôt du présent dossier, la Régie n'a pas émis son rapport sur les évaluations  
8 des programmes du PGEÉ. Gaz Métro a cependant intégré les modifications aux paramètres des  
9 programmes évalués, tel que recommandé par les évaluateurs externes.

## **3.3 ÉVALUATION DES PROGRAMMES DU PGEÉ**

10 Les programmes suivants ont été évalués au cours de l'année tarifaire 2012-2013. Les rapports  
11 d'évaluation ont été déposés à la Régie à l'automne 2013. Les changements recommandés ont  
12 été intégrés dans le dossier tarifaire 2014-2015. Les détails sont présentés dans les textes ou  
13 dans les fiches des programmes à la section 4.3.3.

14 Voici la liste des programmes évalués en 2012-2013 :

- 15 • *PE111 Chaudière efficace (marché résidentiel);*
- 16 • *PE207 Étude de faisabilité (marché CII);*
- 17 • *PE211 Étude de faisabilité (marché VGE).*

18 Il est à noter que Gaz Métro présentera à l'automne 2014 dans le cadre du processus  
19 administratif, les résultats des rapports d'évaluation pour les programmes suivants :

- 20 • *PE103 Thermostat électronique programmable (marché résidentiel);*
- 21 • *PE202 Chaudière à efficacité intermédiaire (marché CII);*
- 22 • *PE210 Chaudière à condensation (marché CII);*

- 1       • *PE224 Hotte à débit variable (marché CII).*

2 Des mandats ont été donnés à des firmes d'évaluateurs externes pour la réalisation de ces  
3 évaluations.

4 L'évaluation de l'effet de bénévolat pour les marchés résidentiels et CII sera également réalisée  
5 durant la même période.

6 Le tableau de la page suivante présente le calendrier d'évaluation proposé des programmes du  
7 PGEÉ pour les années 2014-2015 et suivantes, ainsi qu'une rétrospective des évaluations de  
8 programmes effectuées depuis 2011-2012.

9 Ainsi, l'évaluation des programmes suivants sera réalisée au cours de l'année 2014-2015 :

- 10       • *PE126 Supplément ménage à faible revenu (marché résidentiel);*  
11       • *PE208 Encouragement à l'implantation (marché CII);*  
12       • *PE225 Aérotherme à condensation (marché CII);*  
13       • *PE236 Supplément ménage à faible revenu (marché CII);*  
14       • *PE218 Encouragement à l'implantation (marché industriel);*  
15       • *PE219 Encouragement à l'implantation (marché institutionnel).*

**Tableau 3**

**Calendrier proposé pour l'évaluation des programmes du PGÉÉ de Gaz Métro**

Année financière où l'étude a été réalisée	2015-2017					
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PE103 Thermostat électronique programmable			Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2013-14			
PE111 Chaudière efficace		Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt : PA 2012-13				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2016-17
PE113 Chauffe-eau sans réservoir					Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2015-16	
PE123 Combo à condensation (Projet pilote)					Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2015-16	
PE124 Fenêtre Energy Star					Évaluation du programme Mesure des effets de distortion Dépôt prévu : RA2015-16	
PE126 Supplément ménage à faible revenu				Évaluation du programme Dépôt demandé ; RA 2014-15 Réf : Gaz Métro 12 doc 3 p27		
PE202 Chaudière à efficacité intermédiaire			Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2013-14			
PE207 Étude de faisabilité Marché CII		Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt : PA 2012-13				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2016-17
PE208 Encouragement à l'implantation Marché CII				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2014-15		
PE210 Chaudière à condensation			Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2013-14			
PE212 Chauffe-eau à condensation	Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt : PA 2011-12				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2015-16	
PE215 Infrarouge Marché CII	Évaluation du programme Dépôt : PA 2011-12				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2015-16	
PE220 Innovation					Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2015-16	
PE224 Hotte à débit variable			Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2013-14			
PE225 Aérotherme à condensation Projet pilote				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2014-15		
PE226 Recommissioning Projet pilote			Refonte du programme suite au retrait d'Hydro-Québec			Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2016-17

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

Année financière où l'étude a été réalisée	2015-2017					
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PE233 Rénovation (PC420)						Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2016-17
PE234 Solaire (PC 440)		Évaluation du programme Dépôt : CT 2013-14				
PE235 Nouvelle construction (PC 410)		Évaluation du programme Dépôt : CT 2013-14				Évaluation du programme Dépôt prévu : PA 2016-17
PE236 Supplément ménage à faible revenu CII				Évaluation du programme Dépôt demandé : RA 2014-15 Réf : Gaz Métro 12 doc 3 p27		
PE211 Étude de faisabilité I		Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt : PA 2012-13				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2012-13
PE218 Encouragement à l'implantation Marché VGE industriel				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2014-15		
PE219 Encouragement à l'implantation Marché VGE institutionnel				Évaluation du programme Mesure des opportunistes + entraînement Dépôt prévu : PA 2014-15		
Mesure des bénévoles (Programmes résidentiels et CII)			Évaluation Dépôt : PA 2013-14			
Évaluation du potentiel technico-économique Marché résidentiel						Dépôt prévu : CT 2017-18
Évaluation du potentiel technico-économique Marché commercial et institutionnel						Dépôt prévu : CT 2017-18
Évaluation du potentiel technico-économique Marché industriel						Dépôt prévu : CT 2017-18
Évaluation des coûts évités			Évaluation Dépôt prévu: CT 2014-15			

CT : cause tarifaire

RA: rapport annuel

PA : à compter de 2010-2011 les évaluations sont déposées dans le cadre du processus administratif plutôt que dans le rapport annuel

## **4 SUIVI DES PAEÉ 2013-2014 ET MISE À JOUR DU PORTEFEUILLE DES PAEÉ POUR 2015-2017**

### **4.1 SUIVI DES PAEÉ 2013-2014 ET TABLEAUX DE SUIVI**

1 Pour faciliter le suivi des paramètres des programmes du PGEÉ, Gaz Métro présente les  
2 informations relatives aux programmes sous forme de fiches.

3 Les fiches présentent ainsi les données relatives aux résultats 2012-2013, aux prévisions du  
4 dossier tarifaire 2013-2014, aux résultats pour les cinq premiers mois de l'année 2013-2014 ainsi  
5 que les données prévisionnelles pour les trois années du plan de 2014-2015 à 2016-2017.

6 La présentation des résultats sous cette forme permet d'uniformiser la présentation des  
7 informations, de faciliter la comparaison entre les paramètres des dossiers tarifaires et les  
8 résultats disponibles. Les faits saillants de chacun des programmes sont présentés à la suite de  
9 chacune des fiches à la section 4.3.3.

10 Les tableaux A, B et D de la pièce Gaz Métro-9, Document 2 constituent le rapport de suivi et  
11 d'implantation du PGEÉ au 28 février 2014, avec la prévision annuelle et les résultats après cinq  
12 mois de l'année. Au tableau A de la pièce Gaz Métro-9, Document 2, la conversion en tonnes  
13 équivalentes de CO<sub>2</sub> est présentée en date du 28 février 2014. Le tableau D de la pièce  
14 Gaz Métro-9, Document 2 présente le détail du budget prévisionnel pour une période annuelle et  
15 du budget réel pour les cinq mois se terminant le 28 février 2014, et ce, par poste de dépense.  
16 Le détail par programme se retrouve à la section 4.3.3 du présent document. Tout comme les  
17 années précédentes, la très grande majorité du budget du PGEÉ est retournée directement aux  
18 clients sous forme d'aide financière.

19 Ainsi, après les cinq premiers mois de l'année, la participation aux programmes correspond à  
20 49 % (tableau B) de la prévision annuelle, alors que les économies nettes réalisées  
21 correspondent à 57 % (tableau A), de la prévision, pour un total de 19 554 182 m<sup>3</sup>.

22 Toujours sur la même période, tel qu'indiqué au tableau D de la pièce Gaz Métro-9, Document 2,  
23 Gaz Métro constate que des aides financières de 6 789 076 \$ ont été versées, ce qui  
24 représente 45 % de la prévision budgétaire annuelle de 15 031 936 \$.

1 Pour le marché résidentiel, Gaz Métro constate que le taux de participation atteint 48 %  
2 (tableau B) de la prévision annuelle. Les taux de réalisation des économies et des aides  
3 financières atteignent respectivement 59 % (tableau A) et 58 % (tableau D) de la prévision  
4 annuelle. Les programmes *PE103 Thermostats programmables* et *PE111 Chaudières efficaces*  
5 ont généré 82 % des économies de ce marché et affichent des taux de réalisation respectifs de  
6 59 % et 77 % des cibles d'économies nettes.

7 Dans le marché CII, le nombre de participants et les économies nettes atteignent respectivement  
8 51 % et 43 % de la prévision annuelle alors que les aides financières représentent 41 % de la  
9 prévision annuelle. Le programme *PE210 Chaudière à condensation* est responsable de près de  
10 44 % des économies nettes totales pour les cinq premiers mois, ce qui équivaut à 3,4 Mm<sup>3</sup>.

11 Dans le marché VGE, Gaz Métro note que la participation générale aux programmes se situe à  
12 36 % après les cinq premiers mois. Par contre, les économies nettes dépassent les attentes et  
13 atteignent déjà 74 %, ou 11 619 357 m<sup>3</sup>, alors que 62 % des aides financières ont été allouées.  
14 Le programme *PE219 Encouragement à l'implantation* atteint 119 % des prévisions des  
15 économies, avec 2,9 Mm<sup>3</sup>. De plus, le programme *PE218 Études de faisabilité* atteint un taux de  
16 réalisation de 102 % d'économies nettes et est responsable pour près de 63 % des économies  
17 nettes totales réalisées dans ce marché pour les cinq premiers mois de l'année 2013-2014.

#### **4.2 LES COÛTS ÉVITÉS DE GAZ MÉTRO**

18 Pour 2014-2015, le coût évité de 1 m<sup>3</sup> de gaz naturel non distribué par Gaz Métro, incluant le prix  
19 du gaz naturel de 0,1466 \$/m<sup>3</sup>, se situe à 0,2460 \$/m<sup>3</sup> pour les volumes de base et à 0,3410 \$/m<sup>3</sup>  
20 pour les volumes de chauffage. Les composantes du coût évité proviennent de la mise à jour de  
21 l'étude des coûts évités déposée par Gaz Métro à la pièce Gaz Métro-9, Document 3 dans le  
22 cadre du présent dossier tarifaire.

**Tableau 4**  
**Évolution des coûts évités**

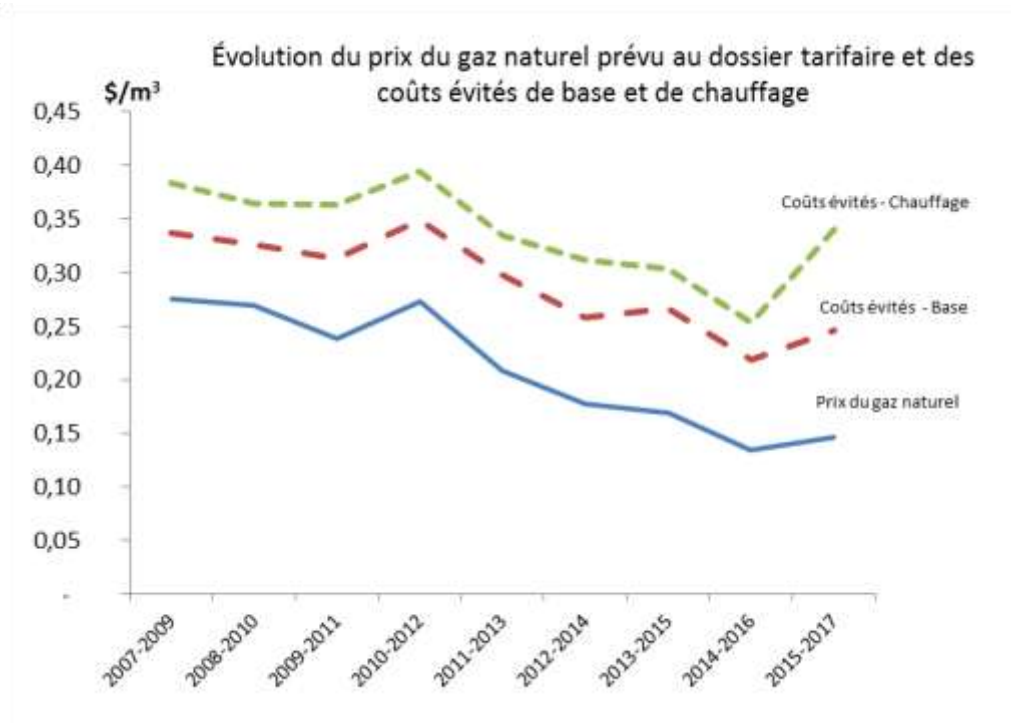
PGEÉ Horizon	Prix de la molécule \$/m <sup>3</sup>	Base \$/m <sup>3</sup>	Chauffage \$/m <sup>3</sup>
2001-2003	0,1120	0,1507	0,1748
2002-2004	0,2161	0,2775	0,3071
2003-2005	0,2000	0,2582	0,2846
2004-2006	0,2417	0,3037	0,3346
2005-2007	0,2349	0,2919	0,3243
2006-2008	0,2380	0,2974	0,3290
2007-2009	0,2753	0,3374	0,3834
2008-2010	0,2698	0,3259	0,3641
2009-2011	0,2379	0,3128	0,3635
2010-2012	0,2731	0,3485	0,3949
2011-2013	0,2082	0,2973	0,3351
2012-2014	0,1773	0,2577	0,3116
2013-2015	0,1696	0,2669	0,3031
2014-2016	0,1345	0,2188	0,2535
2015-2017	0,1466	0,2460	0,3410

1 Entre 2010 et 2014, les coûts évités ont suivi une forte tendance à la baisse. Pour 2015,  
2 Gaz Métro constate un revirement de situation qui se traduit par une augmentation de 12,4 %  
3 coûts évités de base et de 34,5 % des coûts évités de chauffage par rapport au précédent dossier  
4 tarifaire.

5 L'augmentation des coûts évités a un impact nettement positif sur la rentabilité des programmes  
6 du PGEÉ par rapport à l'année 2014. Par exemple, le marché résidentiel affiche une rentabilité  
7 de 450 138 \$ en 2015, comparé à une rentabilité négative de 138 560 \$ l'année précédente. Le  
8 graphique suivant illustre l'évolution de la prévision du prix du gaz naturel et des coûts évités  
9 (base et chauffage) depuis 2007.



Figure 2



### 4.3 LE PORTEFEUILLE DES PAEE DE GAZ MÉTRO

#### 4.3.1 Mise à jour des programmes et résultats des tests de rentabilité

1 Le portefeuille des PAEE de Gaz Métro s'échelonne sur un horizon de trois ans qui débute en  
2 2014-2015. Il vise les technologies ciblant les usages finaux usuels sans toutefois négliger  
3 certaines technologies émergentes. En plus des fiches des programmes, le tableau E de la pièce  
4 Gaz Métro-9, Document 2 présente le portefeuille proposé ainsi que les résultats des différents  
5 tests de rentabilité.

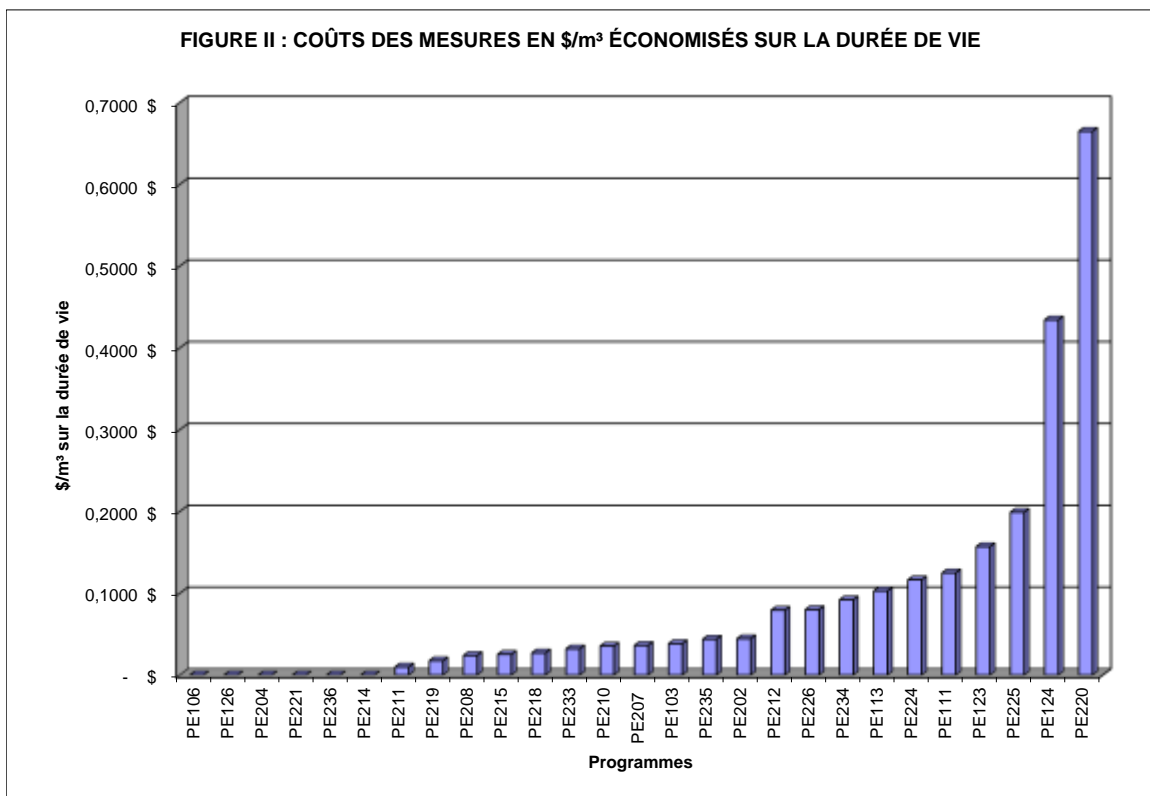
6 Le PGEÉ 2014-2015 se compose d'un portefeuille de vingt programmes de nature tangible, et  
7 six de nature intangible, c'est-à-dire qu'ils ne génèrent aucune économie d'énergie  
8 « comptabilisable ». Gaz Métro offre cinq programmes tangibles pour le marché résidentiel, douze  
9 pour le marché affaires et finalement trois programmes pour la clientèle VGE.

### 4.3.2 Ratio coût par m<sup>3</sup> économisé

1 Le tableau E de la pièce Gaz Métro-9, Document 2 présente les économies ainsi que les coûts  
 2 totaux pour l'année 2014-2015. En appliquant la formule détaillée au lexique de la preuve, le ratio  
 3 coût par mètre cube économisé du PGEÉ 2014-2015 est de 0,4742 \$/m<sup>3</sup>, alors qu'il était de  
 4 0,5353 \$/m<sup>3</sup> au dossier tarifaire 2014.

5 La figure 3 illustre le ratio \$/m<sup>3</sup> par programme. Il permet de visualiser le taux d'investissement  
 6 requis pour chaque programme, et ce, en regard des économies générées sur la durée de vie  
 7 des mesures.

**Figure 3**  
**Ratio \$/m<sup>3</sup> par programme (sur la durée de vie)**



### 4.3.3 Paramètres des programmes tangibles et intangibles — PGEÉ 2015-2017

8 Cette section présente les fiches des programmes tangibles et intangibles proposés dans le  
 9 PGEÉ Horizon 2015-2017 et comprend toutes les informations pertinentes en regard des

- 1 paramètres, des données, des coûts et des tests de rentabilité des programmes. Les données
- 2 pour l'ensemble des programmes 2014-2015 sont également présentées au tableau E de la pièce
- 3 Gaz Métro-9, Document 2.

**THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PROGRAMMABLE**  
**PE103**

**Programme**

Ce programme consiste à faire la promotion de thermostats électroniques programmables auprès des clients existants de Gaz Métro ainsi qu'auprès des nouveaux clients.

**Marché cible**

Résidentiel

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

2 766

**Aide financière**

30 \$ par thermostat

**Base de référence**

Thermostat non programmable

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie unitaire m<sup>3</sup> \* nombre de participants

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires m <sup>3</sup>	51	51	51	51	51	51
Coût incrémental (\$)	100	100	100	100	100	100
<sup>2</sup> Opportuniste (%)	17	17	17	17	17	17
Entraînement (%)						
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>3</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	37 688	37 688	37 688	37 688	37 688	37 688
Durée de vie (année)	20	20	20	20	20	20
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	2 940	3 000	1 408	3 050	3 100	3 150
Nombre de participants (net)	2 440	2 490	1 169	2 532	2 573	2 615
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	162 138	164 678	97 289	166 795	168 911	171 028
Aide financière unitaire (\$)	30	30	30	30	30	30
Aide financière totale (\$)	88 110	90 000	41 910	91 500	93 000	94 500
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	1 650	5 000	0	3 000	3 000	3 000
Suivi & évaluation (\$)	160	75 000	0	0	0	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	22 054	109 834	8 570	35 458	36 180	38 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	88 110	90 000	41 910	91 500	93 000	94 500
Coûts du programme (\$)	22 054	109 834	8 570	35 458	36 180	38 219
Total des coûts (\$)	110 164	199 834	50 480	126 958	129 180	132 719
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(684 694)	n/d	(609 584)	(595 911)	(583 618)
TP (\$)	n/d	1 178 874	n/d	1 438 164	1 404 874	1 372 141
TCTR (\$)	383 675	160 810	n/d	430 596	435 797	439 730
TCTR ratio	2,51	1,39	n/d	2,23	2,23	2,22

<sup>1</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Évaluation du *Programme de thermostat électronique programmable* (PE103) du PGEÉ, page 1

<sup>2</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 5

<sup>3</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 20.

**PE103 Thermostat électronique programmable**

**Faits saillants**

1 Après cinq mois de l'année tarifaire 2013-2014, le taux de réalisation de participation atteint  
2 47 % avec 1 169 participants. Les économies nettes totalisent jusqu'à maintenant 97 289 m<sup>3</sup>,  
3 pour un taux de réalisation de 59 %. Les aides financières versées totalisent 41 910 \$, ce qui  
4 correspond à 46 % des prévisions.

5 Étant donné l'évolution à la hausse de la participation au cours des deux dernières années,  
6 Gaz Métro a ajusté ses prévisions pour la Cause tarifaire 2015 à 2 532 participants, ce qui  
7 correspond à des économies nettes totales de 166 795 m<sup>3</sup> et un budget de 91 500 \$ en aides  
8 financières.

**Suivi et évaluation**

9 L'évaluation de ce programme est prévue au cours de l'année 2013-2014 et le rapport sera  
10 déposé à la Régie à l'automne 2014.

**SENSIBILISATION RÉSIDENIELLE**  
**PE106**

**Programme**

L'enveloppe budgétaire destinée à ce programme sert à développer des outils de communication et d'information nécessaires pour sensibiliser la clientèle résidentielle et la population à l'efficacité énergétique.

**Marché cible**

Résidentiel

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Ne s'applique pas à ce programme

**Aide financière**

Ne s'applique pas à ce programme

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Ce programme ne génère aucune économie

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	0	0	0	0	0	0
Opportuniste (%)	-	-	-	-	-	-
Entraînement (%)	-	-	-	-	-	-
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	-	-	-	-	-	-
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	0	0	0	0	0	0
Nombre de participants (net)	0	0	0	0	0	0
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	0	0	0	0	0	0
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	17 134	65 000	0	65 000	65 000	65 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	0	0	0
Administration (\$)	<u>20 244</u>	<u>29 834</u>	<u>8 570</u>	<u>32 458</u>	<u>33 180</u>	<u>35 219</u>
Coûts totaux (\$)	37 378	94 834	8 570	97 458	98 180	100 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts du programme (\$)	<u>37 378</u>	<u>94 834</u>	<u>8 570</u>	<u>97 458</u>	<u>98 180</u>	<u>100 219</u>
Total des coûts (\$)	37 378	94 834	8 570	97 458	98 180	100 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(91 512)	n/d	(93 935)	(91 211)	(89 740)
TP (\$)	n/d	0	n/d	0	0	0
TCTR (\$)	(35 813)	(91 512)	n/d	(93 935)	(94 631)	(96 597)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0	0,0	0,0

**PE106 Sensibilisation des clients du marché résidentiel**

**Faits saillants**

1 Comme par les années passées, l'efficacité énergétique sera mise en avant-plan dans les  
2 communications de l'entreprise qui s'adressent à la clientèle actuelle, potentielle ainsi qu'aux  
3 influenceurs du marché résidentiel (ex. : promoteurs, constructeurs, installateurs, rénovateurs,  
4 etc.). Le budget avait été légèrement augmenté en 2013 à la suite de l'intégration des  
5 programmes du FEÉ et sera maintenu au même niveau en 2014-2015.

6 Six moyens de communication principaux seront utilisés pour atteindre nos objectifs de  
7 sensibilisation :

- 8 1. Les encarts de facturation;
- 9 2. Les envois postaux ciblés (magazines et bulletins);
- 10 3. Les partenariats avec les associations professionnelles;
- 11 4. Les médias numériques (site Internet, Extranet et médias sociaux);
- 12 5. Les outils de ventes; et
- 13 6. Les événements.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**CHAUDIÈRES EFFICACES**  
**PE111**

**Programme**

Ce programme vise à faire la promotion de chaudières de 300 000 Btu/h et moins qui répondent aux normes Energy Star en présentant une efficacité annuelle de l'utilisation de combustible (AFUE) de 85 % et plus.

**Marché cible**

Résidentiel

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

2 151

**Aide financière**

900 \$ par chaudière

**Base de référence**

Chaudière à gaz naturel à efficacité standard de 82 %

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie unitaire (m<sup>3</sup>) \* nombre de participants

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	305	305	305	409	409	409
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	1 412	1 412	1 412	1 791	1 791	1 791
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	22	22	22	30	30	30
Entraînement (%)						
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,327	0,327	0,327
<sup>4</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	20 981	20 981	20 981	20 981	20 981	20 981
<sup>5</sup> Durée de vie (année)	25	25	25	25	25	25
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	581	625	459	650	650	600
Nombre de participants (net)	453	488	358	455	455	420
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	159 201	169 669	130 177	207 076	207 076	192 761
Aide financière unitaire (\$)	703	700	702	900	900	900
Aide financière totale (\$)	408 700	437 500	322 000	585 000	585 000	540 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	1 650	5 000	0	3 000	3 000	3 000
Suivi & évaluation (\$)	95 865	0	0	0	0	75 000
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	117 759	34 834	8 570	35 458	36 180	113 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	408 700	437 500	322 000	585 000	585 000	540 000
Coûts du programme (\$)	117 759	34 834	8 570	35 458	36 180	113 219
Total des coûts (\$)	526 459	472 334	330 570	620 458	621 180	653 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 042 842)	n/d	(1 297 273)	(1 251 533)	(1 190 476)
TP (\$)	n/d	1 274 742	n/d	2 170 143	2 093 684	1 879 702
TCTR (\$)	(8 600)	(78 379)	n/d	163 270	162 574	74 587
TCTR ratio	0,99	0,90	n/d	1,18	1,18	1,08

Pour les trois premières colonnes: R-3690-2009, B-19, Gaz Métro - 9, Document 6, page 26; à partir de 2014-2015: [http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GMGazMetro\\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\\_RapportFinal\\_13dec2013.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GMGazMetro_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace_RapportFinal_13dec2013.pdf), page 21

<sup>1</sup> energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\_PGEE\_GMGazMetro\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\_RapportFinal\_13dec2013.pdf, page 21

R-3690-2009, B-19, Gaz Métro - 9, Document 6, page 8; à partir de 2014-2015: [http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GMGazMetro\\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\\_RapportFinal\\_13dec2013.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GMGazMetro_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace_RapportFinal_13dec2013.pdf), page 26

<sup>2</sup> ChaudiereEfficace\_RapportFinal\_13dec2013.pdf, page 26

Pour les trois premières colonnes: Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 7; à partir de 2014-2015: à partir de 2014-2015: [http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GMGazMetro\\_EvaluationPE111-](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GMGazMetro_EvaluationPE111-)

<sup>3</sup> 7; à partir de 2014-2015: à partir de 2014-2015: [http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GMGazMetro\\_EvaluationPE111-](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GMGazMetro_EvaluationPE111-)

<sup>4</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 21;

<sup>5</sup> R-3690-2009, B-19, Gaz Métro - 9, Document 6, page 9



## PE111 Chaudières efficaces

### Faits saillants

1 Le rapport d'évaluation de ce programme a été déposé à la Régie à l'automne 2013 dans le cadre  
2 de l'examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ de Gaz Métro.  
3 Voici les quatre recommandations des évaluateurs externes<sup>9</sup> :

4 « **1 Considérer le retrait des chaudières à efficacité intermédiaire du programme PE111.**  
5 *D'une part, les chaudières à efficacité intermédiaire représentent une très petite proportion des*  
6 *chaudières installées dans le cadre du programme (3 %). D'autre part, le coût incrémental moyen*  
7 *calculé pour ce type de chaudière est de 149 \$, ce qui est grandement inférieur au coût de la*  
8 *subvention accordée (700 \$ par chaudière, indépendamment de son efficacité saisonnière). De*  
9 *plus, le gain énergétique unitaire associé à ce type de chaudière est beaucoup plus faible que celui*  
10 *obtenu pour les chaudières à condensation, notamment parce que la différence d'efficacité avec*  
11 *une chaudière standard est très faible. Il est donc recommandé de faire un suivi des indicateurs de*  
12 *rentabilité de ces appareils pour le programme et d'évaluer si les chaudières à efficacité*  
13 *intermédiaire ont encore leur place dans le programme PE111. »*

14 « **2 Indiquer la marque et le modèle des chaudières dans des colonnes séparées à partir de**  
15 **listes automatisées.** *L'ajout de colonnes séparées et de listes automatisées permettrait de tenir*  
16 *plus aisément des statistiques sur les chaudières installées. Ceci simplifierait conséquemment le*  
17 *calcul des coûts incrémentaux ainsi que la validation de l'efficacité saisonnière et de la capacité*  
18 *des modèles saisies si une erreur était survenue lors de l'entrée de l'information dans la base de*  
19 *données.*

20 **3 Activer une alerte lorsque la capacité entrée ne correspond pas aux critères du**  
21 **programme.** *Dans quelques rares cas, les capacités inscrites dans la base de données*  
22 *contenaient des erreurs ou ne respectaient pas les limites imposées par le programme. Puisque le*  
23 *nouveau gain unitaire mesuré lors de cette évaluation est exprimé en fonction de la capacité*  
24 *installée, il devient essentiel que toutes les capacités saisies dans la base de données soient*  
25 *exactes et sous forme numérique. Une alerte, ou simplement un processus de validation*  
26 *systématique, devrait être mise en place pour s'assurer de la validité de la capacité saisie pour*  
27 *toutes les chaudières installées et permettant d'ajouter une note au dossier si une exception est*  
28 *faite pour un appareil. »*

29 « **4 Inclure les nouveaux paramètres évalués au suivi interne du programme.** *Il est*  
30 *recommandé d'ajuster les paramètres du suivi interne du programme selon les nouveaux*  
31 *paramètres obtenus dans le cadre de la présente évaluation. Gaz Métro avait déjà ajusté en 2012-*  
32 *2013 le gain unitaire de son suivi interne à 305 m<sup>3</sup> au lieu de 400 m<sup>3</sup> pour tenir compte de la*  
33 *modification de l'efficacité saisonnière minimale pour les chaudières résidentielles à gaz naturel,*  
34 *mais l'Évaluateur recommande d'utiliser désormais les gains énergétiques unitaires, par capacité*  
35 *installée, associés à chaque type de chaudière. En ce qui a trait au taux d'opportunisme à utiliser*

---

<sup>9</sup>[http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GM/GazMetro\\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\\_RapportFinal\\_13dec2013.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GM/GazMetro_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace_RapportFinal_13dec2013.pdf), page 27

1        *pour les prochains suivis internes, l'Évaluateur recommande d'utiliser la plus récente mesure, c'est-*  
2        *à-dire un taux d'opportunité de 30 %.* »

3        Gaz Métro a considéré ces recommandations dans le cadre du présent dossier.

4        Ainsi, pour donner suite à la première recommandation, Gaz Métro retirera du programme PE111  
5        les chaudières à efficacité intermédiaire (ayant une AFUE entre 85 % et 89 %). Compte tenu de  
6        l'évolution de marché constatée dans le cadre de l'évaluation et de la très faible proportion (3 %)  
7        de chaudières à efficacité intermédiaire installées à partir du programme, Gaz Métro appliquera  
8        cette nouvelle modalité dès le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

9        Le programme se concentrera donc dorénavant sur les chaudières à condensation (ayant une  
10        AFUE de 90 % et plus) homologuées Energy Star. Les paramètres du programme ont donc été  
11        ajustés pour tenir compte de cette nouvelle modalité ainsi que des résultats de l'évaluation tel  
12        que recommandé par les évaluateurs externes dans la recommandation 4.

13        Ainsi, le coût incrémental passe de 1 412 \$ à 1 791 \$ et les économies unitaires passent de  
14        305 m<sup>3</sup> à 409 m<sup>3</sup><sup>10</sup>. La durée de vie demeure à 25 ans et l'effet d'opportunité passe de 22 % à  
15        30 %.

16        Étant donné que le programme couvrira seulement les chaudières à condensation et considérant  
17        l'augmentation du coût incrémental, Gaz Métro a ajusté l'aide financière unitaire à la hausse, de  
18        700 \$ à 900 \$. Cet ajustement permet de conserver sensiblement le même ratio « aide financière  
19        / coût incrémental » pour ce programme en plus d'uniformiser l'aide financière avec celle offerte  
20        pour les mêmes appareils dans le marché CII (PE210).

21        Des travaux ont été débutés afin d'appliquer la deuxième recommandation et Gaz Métro analyse  
22        la possibilité d'apporter les modifications requises aux systèmes informatiques dans le but  
23        d'appliquer la troisième recommandation.

24        Les nouvelles modalités permettent d'afficher une rentabilité nettement supérieure comparée aux  
25        autres années, avec une rentabilité de 210 050 \$.

---

<sup>10</sup>[http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GM/GazMetro\\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\\_RapportFinal\\_13dec2013.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GM/GazMetro_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace_RapportFinal_13dec2013.pdf), page 21

- 1 Pour l'année tarifaire 2014-2015, les prévisions ont été réajustées légèrement à la baisse pour
- 2 prendre en compte les dossiers engagés après cinq mois de l'année 2013-2014. Ainsi,
- 3 455 participants net sont prévus, pour des économies nettes totales de 207 076 m<sup>3</sup> et des aides
- 4 financières de 585 000 \$.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**CHAUFFE-EAU SANS RÉSERVOIR ENERGY STAR**  
**PE113**

**Programme**

Ce programme vise à faire la promotion des chauffe-eau sans réservoir Energy Star. Les chauffe-eau admissibles ont une efficacité de 82% et plus.

**Marché cible**

Résidentiel

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

1 658

**Aide financière**

250 \$ par chauffe-eau

**Base de référence**

<sup>1</sup> Chauffe-eau à accumulation avec facteur énergétique de 58 %

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie unitaire m<sup>3</sup> \* nombre de participants

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>2</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	203	203	203	203	203	203
<sup>3</sup> Coût incrémental (\$)	525	525	525	525	525	525
<sup>4</sup> Opportuniste (%)	5	5	5	5	5	5
<sup>5</sup> Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,246	0,246	0,246
<sup>6</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>7</sup> Durée de vie (année)	20	20	20	20	20	20
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	296	400	81	265	250	235
Nombre de participants (net)	281	380	77	252	238	223
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	57 084	77 140	15 621	51 105	48 213	45 320
Aide financière unitaire (\$)	360	250	249	250	250	250
Aide financière totale (\$)	106 600	100 000	20 150	66 250	62 500	58 750
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	1 650	5 000	0	3 000	3 000	3 000
Suivi & évaluation (\$)	10 968	0	981	0	75 000	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	32 862	34 834	9 551	35 458	111 180	38 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	106 600	100 000	20 150	66 250	62 500	58 750
Coûts du programme (\$)	32 862	34 834	9 551	35 458	111 180	38 219
Total des coûts (\$)	139 462	134 834	29 701	101 708	173 680	96 969
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(360 726)	n/d	(247 803)	(297 635)	(210 393)
TP (\$)	n/d	470 254	n/d	379 587	345 461	313 271
TCTR (\$)	51 825	44 594	n/d	10 841	(64 693)	3 084
TCTR ratio	1,30	1,20	n/d	1,07	0,72	1,02

<sup>1</sup> Évaluation du Projet-pilote de chauffe-eau instantané (PE113) du Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro, Examen administratif 2011 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ de Gaz Métro, page 59.

<sup>2</sup> R-3809-2012, Gaz Métro – 13, document 1, page 35

<sup>3</sup> Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEÉ de Gaz Métro, Rapport de la Régie, p.18.

<sup>4</sup> Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEÉ de Gaz Métro, Rapport de la Régie, p.17

<sup>5</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 9

<sup>6</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 21 et 22

<sup>7</sup> R-3809-2012, Gaz Métro - 13, document 1, page 36

**PE113 Chauffe-eau sans réservoir Energy Star**

**Faits saillants**

- 1 Après cinq mois, les résultats du programme correspondent à 20 % des objectifs fixés pour ce
- 2 qui est des participants et des économies, avec 77 participants net et 15 621 m<sup>3</sup> d'économies
- 3 nettes totales. Les aides financières atteignent un taux de réalisation de 20 % par rapport au
- 4 budget prévu avec 20 150 \$.
  
- 5 Étant donné le nombre de dossiers engagés, le nombre de participants a été revu à la baisse
- 6 pour l'année tarifaire 2014-2015 avec 252 participants net, ce qui correspond à des économies
- 7 de 51 105 m<sup>3</sup> et implique des aides financières de 66 250 \$.

**Suivi et évaluation**

- 8 L'évaluation du programme est prévue en 2015-2016.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**COMBO À CONDENSATION (projet pilote)**  
**PE123**

**Programme**

Ce projet pilote vise à faire la promotion de chauffe-eau à condensation utilisés en mode combo. Les systèmes combo permettent de répondre aux besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire à partir d'un unique appareil à gaz naturel. Les chauffe-eaux admissibles doivent être à condensation et afficher un facteur énergétique d'au moins 90 % en plus d'être homologués Energy Star.

**Aide financière**

550 \$ par système combo

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

1 516

**Marché cible**

Résidentiel

**Base de référence**

Système combo conventionnel installé avec un chauffe-eau à accumulation d'efficacité égale à 58 %

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie unitaire m<sup>3</sup> \* nombre de participants

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	392	392	392	392	392	392
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	992	992	992	992	992	992
Opportuniste (%)	0	0	0	0	0	0
Entraînement (%)	0	-	-	-	-	-
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,301	0,301	0,301
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>3</sup> Durée de vie (année)	15	15	15	15	15	15
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	107	100	76	150	175	200
Nombre de participants (net)	107	100	76	150	175	200
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	41 944	39 200	29 792	58 800	68 600	78 400
Aide financière unitaire (\$)	550	550	550	550	550	550
Aide financière totale (\$)	58 850	55 000	41 800	82 500	96 250	110 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	10 000	0	5 000	0	0
Commercialisation (\$)	1 650	5 000	0	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	160	0	0	0	75 000	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	22 054	44 834	8 570	42 458	113 180	40 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	58 850	55 000	41 800	82 500	96 250	110 000
Coûts du programme (\$)	22 054	44 834	8 570	42 458	113 180	40 219
Total des coûts (\$)	80 904	99 834	50 370	124 958	209 430	150 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(191 363)	n/d	(260 298)	(351 944)	(307 996)
TP (\$)	n/d	180 653	n/d	332 268	373 967	412 310
TCTR (\$)	13 015	(27 327)	n/d	12 867	(72 800)	32 955
TCTR ratio	1,11	0,80	n/d	1,07	0,76	1,14

<sup>1</sup> R-3752-2011, B-0156, Gaz Métro - 9, Document 1, page 25

<sup>2</sup> R-3752-2011, B-0157, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>3</sup> R-3752-2011, B-0156, Gaz Métro - 9, Document 1, page 25,

**PE123 Combo à condensation (projet pilote)**

**Faits saillants**

- 1 Après les cinq premiers mois de l'année 2014, 76 % des objectifs de ce programme sont réalisés,  
2 ce qui correspond à 76 participants, à des économies de 29 792 m<sup>3</sup> et à des aides financières de  
3 41 800 \$. Le taux de participation au programme a augmenté depuis l'année précédente, en  
4 partie grâce à plusieurs outils de communication qui ont été développés pour faire la promotion  
5 de ce projet pilote. De plus, tous les intervenants des marchés concernés ont été informés des  
6 modalités de participation et des aides financières disponibles.
- 7 Les prévisions pour l'année tarifaire 2014-2015 ont été ajustées en fonction des résultats obtenus  
8 et des dossiers engagés jusqu'à présent. Gaz Métro continuera ses efforts pour augmenter le  
9 nombre de participants pour les prochaines années tarifaires et prévoit une évolution à la hausse  
10 de la participation au programme. Une formation est prévue au cours de l'année 2014-2015, ce  
11 qui devrait également contribuer à augmenter le taux de participation.

**Suivi et évaluation**

- 12 L'évaluation du projet pilote est prévue au cours de l'année 2015-2016.

**FENÊTRE ENERGY STAR**  
**PE124**

**Programme**  
Ce programme vise à faire la promotion des fenêtres et portes fenêtres coulissantes Energy Star.

**Aide financière**  
Varié selon la zone climatique où se situe le client: Zone climatique B: 6 \$/pied carré jusqu'à un maximum de 600 \$; Zone climatique C: 10 \$/pied carré jusqu'à un maximum de 1000 \$

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
2 700

**Marché cible**  
Résidentiel

**Base de référence**  
L'efficacité thermique moyenne estimée des anciennes fenêtres : facteur U de 3.87

**Méthode de comptabilisation des économies**  
Constante de zone climatique \* nombre de pieds carrés installés

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	240	260	258	260	260	260
Constante zone B	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40
Constante zone C	2,57	2,57	2,57	2,57	2,57	2,57
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	677	677	677	677	677	677
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	39	39	39	39	39	39
Entraînement (%)	-	-	-	-	-	-
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	-	-	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	20	20	20	20	20	20
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	67	100	23	65	70	75
Nombre de participants (net)	41	61	14	40	43	46
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	9 795	15 860	3 620	10 309	11 102	11 895
Aide financière unitaire (\$)	481	497	450	497	497	497
Aide financière totale (\$)	32 236	49 700	10 347	32 305	34 790	37 275
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	1 650	5 000	0	3 000	3 000	3 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	0	75 000	0
Administration (\$)	<u>20 244</u>	<u>29 834</u>	<u>8 570</u>	<u>32 458</u>	<u>33 180</u>	<u>35 219</u>
Coûts totaux (\$)	21 894	34 834	8 570	35 458	111 180	38 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	32 236	49 700	10 347	32 305	34 790	37 275
Coûts du programme (\$)	<u>21 894</u>	<u>34 834</u>	<u>8 570</u>	<u>35 458</u>	<u>111 180</u>	<u>38 219</u>
Total des coûts (\$)	54 130	84 534	18 918	67 763	145 970	75 494
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(128 944)	n/d	(95 427)	(166 888)	(99 925)
TP (\$)	n/d	167 126	n/d	129 996	135 044	139 573
TCTR (\$)	(8 907)	(17 760)	n/d	(11 840)	(83 107)	(11 065)
TCTR ratio	0,81	0,76	n/d	0,80	0,38	0,83

<sup>1</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p.35

<sup>2</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p. 35

<sup>3</sup> D-2010-144, R-3720-2010, Phase 2, 2010 10 04, page 61

<sup>4</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p.35



**PE124 Fenêtre Energy Star**

**Faits saillants**

- 1 Ce programme en est à sa deuxième année au sein du PGEÉ. On observe un taux de réalisation  
2 de 23 % avec 14 participants après les cinq premiers mois de l'année et des économies de  
3 3 620 m<sup>3</sup>, ce qui correspond aussi à 23 % des prévisions.
- 4 Les prévisions pour 2015 ont été revues à la baisse pour refléter la tendance historique constatée  
5 lors des dernières années. En effet, le nombre de participants brut était 214 en 2009-2010, 129  
6 en 2010-2011, 110 en 2011-2012 et 41 en 2012-2013. Gaz Métro intensifiera ses efforts de  
7 commercialisation en 2014-2015 afin d'augmenter la participation au programme pour les années  
8 2015-2016 et 2016-2017. La rentabilité (TCTR) de ce programme s'est améliorée par rapport à  
9 2013-2014, grâce en partie à l'amélioration des coûts évités, mais la baisse en participation fait  
10 en sorte que la rentabilité du programme reste négative. Toutes choses étant égales par ailleurs,  
11 une augmentation de la participation à 107 participants permettrait au programme de présenter  
12 une rentabilité positive. Gaz Métro prévoit des budgets de commercialisation au cours des trois  
13 prochaines années afin d'améliorer la participation au programme, ainsi que la rentabilité. Déjà  
14 en 2014, une promotion spécifique a été intégrée aux outils de communication dédiés à la  
15 clientèle résidentielle.

**Suivi et évaluation**

- 16 La prochaine évaluation de ce programme est prévue en 2015-2016. Les actions de  
17 commercialisation, ainsi que les recommandations des évaluateurs externes pourront contribuer  
18 à relever ce programme vers une rentabilité positive.

**SUPPLÉMENT MÉNAGES À FAIBLE REVENU - RÉSIDENTIEL**  
**PE126**

**Programme**

Ce programme vise à accorder de l'aide financière supplémentaire aux MFR propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex lorsqu'ils participent à un des programmes d'efficacité énergétique de Gaz Métro. Il vise également à accorder de l'aide financière supplémentaire aux propriétaires d'immeubles multi locatifs de 3 logements et moins dont un ou plusieurs logements sont occupés par des MFR. Cette aide financière supplémentaire est répartie entre le propriétaire et ses locataires MFR.

**Aide financière**

Varie en fonction de chaque programme et en fonction du pourcentage de MFR dans l'immeuble. Dans le cas des MFR-Propriétaire l'aide est versé directement au propriétaire, dans le cas de MFR-Locataires l'aide est répartie entre le propriétaire et les MFR-Locataires.

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Ne s'applique pas à ce programme

**Marché cible**

Résidentiel

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Ne s'applique pas à ce programme

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m³)	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	-	-	0	0	0	0
Coûts évités \$	0	0	0	0	0	0
Opportuniste (%)	0	0	0	0	0	0
Entraînement (%)	-	-	-	-	-	-
Bénévolat (m³)	-	-	0	0	0	0
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	2	20	0	20	20	20
Nombre de participants (net)	2	20	0	20	20	20
Économies nettes totales (m³)	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	220	700	0	880	880	880
Aide financière totale (\$)	440	14 000	0	17 590	17 590	17 590
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	1 875	10 000	0			
Commercialisation (\$)	2 044	50 000	6 042	10 000	10 000	10 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	20 000	0	0
Administration (\$)	40 488	59 668	17 141	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	44 407	119 668	23 182	94 916	76 361	80 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	440	14 000	0	17 590	17 590	17 590
Coûts du programme (\$)	44 407	119 668	23 182	94 916	76 361	80 438
Total des coûts (\$)	44 847	133 668	23 182	112 506	93 951	98 028
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(128 986)	n/d	(108 440)	(90 555)	(94 485)
TP (\$)	n/d	(2 023)	n/d	(2 539)	(2 447)	(2 359)
TCTR (\$)	(42 547)	(128 986)	n/d	(108 440)	(90 555)	(94 485)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0		

**PE126 Supplément ménages à faible revenu – Résidentiel**

**Faits saillants**

1 Quoiqu'aucun participant n'ait encore été enregistré au cours des cinq premiers mois de l'année,  
2 plus d'une dizaine de demandes d'aide financière étaient en traitement au début du mois d'avril  
3 2014. Gaz Métro est donc confiante de pouvoir atteindre ses prévisions de 20 participants pour  
4 l'année tarifaire 2014.

5 Étant donné que ce programme a été élargi à l'ensemble des programmes du PGEÉ en 2014,  
6 Gaz Métro a mis en place des outils pour en faire la promotion afin d'y encourager la participation.  
7 Plusieurs activités de formation visant la force de vente de Gaz Métro et ses partenaires ont été  
8 offertes au cours de l'automne 2013. De plus, tout au long de l'année budgétaire 2013-2014,  
9 diverses activités de commercialisation ont été réalisées pour faire connaître les programmes de  
10 supplément aux MFR, aux propriétaires de multilogements et aux organismes  
11 sociocommunautaires via les diverses associations qui les regroupent. Des actions plus ciblées  
12 comme le *Bulletin bleu* pour les clients résidentiels et diverses campagnes de sollicitation auprès  
13 de propriétaires de multilogements ont aussi été mises en œuvre.

14 Gaz Métro anticipe que les sommes prévues pour la formation et la commercialisation du  
15 programme diminueront de façon importante en 2014-2015 puisque les budgets pour l'année  
16 2014 étaient reliés au lancement du programme. Ces dépenses budgétaires passent de 60 000 \$  
17 à 10 000 \$ en 2015.

18 Cependant, comme le nombre de participants potentiels à ce programme est limité, le nombre de  
19 participants prévu pour l'année 2014-2015 demeure le même que pour l'année 2013-2014. Les  
20 résultats historiques pourraient par la suite être utilisés pour bonifier les prévisions.

**Suivi et évaluation**

21 Tel que décrit dans son Rapport annuel 2013<sup>11</sup>, Gaz Métro initiera l'évaluation des programmes  
22 Supplément ménages à faible revenu en 2014. Les résultats des deux premières années de  
23 fonctionnement de ces programmes seront donc déposés à la Régie au même moment que son  
24 Rapport annuel 2015.

---

<sup>11</sup> R-3871-2013, B-0239, Gaz Métro-12, Document 3, page 27

**CHAUFFE-EAU À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE**  
**PE200**

**Programme**  
Ce programme vise à faire la promotion des appareils ayant une capacité supérieure à 75 000 Btu/h et affichant un niveau d'efficacité de 85 % à 90 %. Il s'adresse aux bâtiments existants ainsi qu'à la nouvelle construction et peut intéresser tant les clients existants de Gaz Métro que les nouveaux clients.

**Marché cible**  
CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
155 640

**Aide financière**  
400 \$ - 6 000 \$ selon l'appareil

**Base de référence**  
Chauffe-eau à gaz naturel commercial à efficacité standard de 80 %

**Méthode de comptabilisation des économies**  
 $\text{Puissance de l'appareil (Btu/h)} \times \text{nombre d'heures de fonctionnement (h/an)} \times \text{facteur d'économies (\%)} = 35\,913 \text{ (Btu/m}^3\text{)}$

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Nombre d'heures de fonctionnement (h/an)	1 200	1 309	1 309	programme terminé en 2014	programme terminé en 2014	programme terminé en 2014
<sup>2</sup> Facteur d'économies (%)	10,35	6,25	6,25			
Puissance de l'appareil (Btu/h)	949 824	955 904	445 771			
Économies unitaires m <sup>3</sup> (brut)	3 285	2 177	1 016			
Coût incrémental (\$)	7 828	3 311	3 311			
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,3030					
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	34	18	18			
<sup>4</sup> Entraînement (%)		4	4			
<sup>5</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	28 302	28 302	28 302			
<sup>6</sup> Durée de vie (année)	20	15	15			
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	17	12	4			
Nombre de participants (net)	11	10	3			
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	65 158	50 769	31 795			
Aide financière unitaire (\$)	2 421	2 500	1 050			
Aide financière totale (\$)	41 150	30 000	4 200			
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0			
Commercialisation (\$)	9 726	0	2 510			
Suivi & évaluation (\$)	2 480	0	0			
Administration (\$)	<u>40 488</u>	<u>59 668</u>	<u>17 141</u>			
Coûts totaux (\$)	52 694	59 668	19 651	-		-
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	41 150	30 000	4 200			
Coûts totaux programme (\$)	<u>52 694</u>	<u>59 668</u>	<u>19 651</u>			
Coûts totaux (\$)	93 844	89 668	23 851			
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(147 077)	n/d	-		-
TP (\$)	n/d	238 668	n/d	-		-
TCTR (\$)	121 910	38 024	n/d	-		-
TCTR ratio	1,91	1,36	n/d	-		-

<sup>1</sup> Pour la première colonne: R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 17, à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE200 - Chauffe-eau à efficacité intermédiaire, p.13.

<sup>2</sup> Pour la première colonne: R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 18, à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE200 - Chauffe-eau à efficacité intermédiaire, page 18.

<sup>3</sup> Pour la première colonne: R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 20, à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE200 - Chauffe-eau à efficacité intermédiaire, page 23.

<sup>4</sup> Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE200 - Chauffe-eau à efficacité intermédiaire, page 23.

<sup>5</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 25.

<sup>6</sup> Pour la première colonne: R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 22, à partir de la CT 2013/14: Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation de programmes du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE200 - Chauffe-eau à efficacité intermédiaire, p.18.

**PE200 Chauffe-eau à efficacité intermédiaire**

**Faits saillants**

- 1 Le taux de participation atteint 30 %, avec 3 participants après les cinq premiers mois de l'année
- 2 2013-2014. Les aides financières versées totalisent 4 200 \$, ce qui représente 14 % de la
- 3 prévision annuelle. Pour ce qui est des économies, elles sont à 62 % de la cible annuelle, ou
- 4 31 795 m<sup>3</sup>. Étant donné que ce programme prend fin en 2013-2014, aucune prévision n'est fournie
- 5 pour l'année 2014-2015.

**Suivi et évaluation**

- 6 Aucune évaluation n'est prévue d'ici la fin de ce programme.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**CHAUDIÈRES À EFFICACITÉ INTERMÉDIAIRE**  
**PE202**

**Programme**

Ce programme intègre des technologies qui ont comme usage final le chauffage des locaux ou les procédés et qui affichent un niveau d'efficacité intermédiaire. Il comprend des appareils ayant une efficacité variant de 85 % à 90 % (excluant les appareils à condensation). Le programme vise les bâtiments existants ainsi que la nouvelle construction et peut intéresser à la fois les clients existants et les nouveaux clients.

**Marché cible**

CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

228 649

**Aide financière**

600 \$ - 10 000 \$ selon l'appareil

**Base de référence**

<sup>1</sup> Chaudières à gaz naturel commerciales à efficacité standard de 80% > 300, 000 BTU, et 82% < 300,000 BTU

**Méthode de comptabilisation des économies**

Puissance de l'appareil (Btu/h) \* nombre d'heures de fonctionnement (h/an) \* facteur d'économies (%)  
35 913 (Btu/m<sup>3</sup>)

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>2</sup> Nombre d'heures de fonctionnement (h/an)	2 193	2 193	2 193	2 193	2 193	2 193
<sup>3</sup> Facteur d'économies (%) appareils	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4	5,4
Puissance de l'appareil (Btu/h)	2 130 690	2 038 299	1 933 180	2 003 961	2 003 961	2 003 961
Économies unitaires m <sup>3</sup> (brut)	7 026	6 721	6 375	6 608	6 608	6 608
Coût incrémental (\$)	9 132	19 435	19 435	19 435	19 435	19 435
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,312	0,312	0,312
<sup>4</sup> Opportuniste (%)	22	22	22	22	22	22
<sup>5</sup> Entraînement (%)	5	5	5	5	5	5
<sup>6</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	37 825	37 825	37 825	37 825	37 825	37 825
<sup>7</sup> Durée de vie (année)	18	18	18	18	18	18
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	113	120	45	110	110	110
Nombre de participants (net)	94	100	37	91	91	91
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	696 783	707 237	275 916	641 135	641 135	641 135
Aide financière unitaire (\$)	4 620	4 750	2 208	4 000	4 000	4 000
Aide financière totale (\$)	522 050	570 000	99 350	440 000	440 000	440 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	90 000	0	0	0	0
Administration (\$)	40 488	59 668	17 141	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	50 214	161 168	19 651	69 916	71 361	75 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	522 050	570 000	99 350	440 000	440 000	440 000
Coûts totaux programme (\$)	50 214	161 168	19 651	69 916	71 361	75 438
Coûts totaux (\$)	572 264	731 168	119 001	509 916	511 361	515 438
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 609 684)	n/d	(1 291 960)	(1 247 152)	(1 206 253)
TP (\$)	n/d	2 369 233	n/d	2 971 047	2 867 020	2 766 634
TCTR (\$)	1 692 869	170 287	n/d	674 211	672 819	668 889
TCTR ratio	2,95	1,08	n/d	1,36	1,36	1,36

<sup>1</sup> R-3809-2012, Gaz Métro - 13, Document 1, page 40

<sup>2</sup> R-3630-2007, Gaz Métro - 9, Document 6, page 22

<sup>3</sup> R-3630-2007, Gaz Métro - 9, Document 6, page 25

<sup>4</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 11

<sup>5</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 11

<sup>6</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 25

<sup>7</sup> R-3556-2004, Gaz Métro - 12, Document 4, page 20

**PE202 Chaudière à efficacité intermédiaire**

**Faits saillants**

- 1 Les taux de réalisation de ce programme atteignent des niveaux un peu plus bas que prévu en
- 2 2013-2014 pour les cinq premiers mois de l'année. La participation atteint 37 participants, ce qui
- 3 représente 37 % de la prévision annuelle. Les aides financières totalisent 99 350 \$, ce qui
- 4 correspond à 17 % de la prévision annuelle.
  
- 5 Pour l'année tarifaire 2014-2015, la participation, les économies et les aides financières prévues
- 6 sont revues légèrement à la baisse étant donné l'historique du niveau de participation.

**Suivi et évaluation**

- 7 L'évaluation complète du programme est prévue durant l'année 2013-2014 et le rapport
- 8 d'évaluation sera déposé à la Régie à l'automne 2014.

**SENSIBILISATION CII**  
**PE204**

**Programme**

L'enveloppe budgétaire destinée à ce programme sert à développer des outils de communication et d'information nécessaires pour sensibiliser la clientèle CII et les influenceurs de ce marché (ingénieurs-conseils, installateurs, constructeurs, etc.) à l'efficacité énergétique.

**Marché cible**

Marché CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Ne s'applique pas à ce programme

**Aide financière**

Ne s'applique pas à ce programme

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Ce programme ne génère aucune économie

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m³)	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts évités \$/m³						
Opportuniste (%)						
Entraînement (%)						
Bénévolat (m³)						
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	0	0	0	0	0	0
Nombre de participants (net)	0	0	0	0	0	0
Économies nettes totales (m³)	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	0	0	0	0	0	0
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0			
Commercialisation (\$)	122 190	170 000	5 250	170 000	170 000	170 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	0	0	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	142 434	199 834	13 820	202 458	203 180	205 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts totaux programme (\$)	142 434	199 834	13 820	202 458	203 180	205 219
Coûts totaux (\$)	142 434	199 834	13 820	202 458	203 180	205 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(192 834)	n/d	(195 140)	(195 836)	(197 801)
TP (\$)	n/d	0	n/d	0	0	0
TCTR (\$)	(136 470)	(192 834)	n/d	(195 140)	(195 836)	(197 801)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0	0,0	0,0



**PE204 Sensibilisation des clients du marché affaires**

**Faits saillants**

- 1 Tout comme pour le marché résidentiel, l'efficacité énergétique sera mise en avant-plan dans les
  - 2 activités de communication destinées au marché affaires. Six moyens de communication
  - 3 principaux seront utilisés pour atteindre l'objectif de promotion de l'efficacité énergétique : les
  - 4 placements médias; les envois postaux ciblés (promotion et information); les ententes de
  - 5 partenariat avec les associations professionnelles; les commandites et événements (expositions
  - 6 et autres); les médias numériques (sites Internet et Extranet et les médias sociaux) et les outils
  - 7 de ventes. De plus, des outils de sensibilisation dédiés exclusivement à l'efficacité énergétique
  - 8 sont mis à jour annuellement et s'avèrent fort utiles lors de salons, congrès, expositions et
  - 9 rencontres de clients.
- 10 Le budget prévu pour 2014-2015 est le même que celui prévu en 2013-2014.

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ**  
**PE207**

**Programme**  
Ce programme traite des études de faisabilité visant le gaz naturel et qui ont pour but d'encourager les clients à engager une firme spécialisée afin de dépister des opportunités d'efficacité énergétique et de suggérer des mesures pour les exploiter.

**Marché cible**  
CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
487 638

**Aide financière**  
50 % du coût de l'étude sans toutefois dépasser un montant maximum établi selon le palier de consommation du client et pouvant aller jusqu'à 5 000 \$

**Base de référence**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**  
<sup>1</sup> Consommation annuelle du client (m<sup>3</sup>) \* 3 %

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	13 245	15 963	20 066	18 331	18 331	18 331
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	12 200	12 200	12 200	15 000	15 000	15 000
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,309	0,309	0,309
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	7	7	7	7	7	7
<sup>4</sup> Entraînement (%)				1	1	1
<sup>5</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	198 672	198 672	198 672	198 672	198 672	198 672
<sup>6</sup> Durée de vie (année)	5	5	5	9	9	9
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	20	50	23	40	45	45
Nombre de participants (net)	19	47	21	38	42	42
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	445 034	940 952	627 891	887 918	974 073	974 073
Aide financière unitaire (\$)	3 220	3 072	3 229	3 200	3 200	3 200
Aide financière totale (\$)	64 400	153 600	74 265	128 000	144 000	144 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	66	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	37 956	11 500	13	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	91 613	0	0	0	0	90 000
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	210 610	130 836	34 294	134 832	137 721	235 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	64 400	153 600	74 265	128 000	144 000	144 000
Coûts totaux programme (\$)	210 610	130 836	34 294	134 832	137 721	235 876
Coûts totaux (\$)	275 010	284 436	108 559	262 832	281 721	379 876
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(554 447)	n/d	(639 992)	(670 861)	(734 783)
TP (\$)	n/d	1 095 918	n/d	2 626 244	2 768 748	2 670 967
TCTR (\$)	164 847	238 779	n/d	1 180 784	1 306 812	1 212 206
TCTR ratio	1,39	1,29	n/d	2,39	2,42	2,20

<sup>1</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 12.

<sup>2</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 7.

<sup>3</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 13.

<sup>4</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 14.

<sup>5</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 28.

<sup>6</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 16.

## PE207 Études de faisabilité

### Faits saillants

1 Après cinq mois réels en 2013-2014, le niveau de participation correspond à 45 % de la prévision  
2 annuelle. Au niveau des économies, les 627 891 m<sup>3</sup> représentent 67 % de l'objectif annuel. Les  
3 aides financières versées totalisent 74 265 \$.

4 Considérant les dossiers déjà engagés les prévisions ont été légèrement revues à la baisse avec  
5 38 participants net. Les économies anticipées en 2014-2015 seront de l'ordre de 887 918 m<sup>3</sup>, ce  
6 qui nécessitera des aides financières de 128 000 \$. Gaz Métro anticipe aussi un effet à la hausse  
7 sur le taux de participation étant donnée la mise en place du SPEDE.

### Suivi et évaluation

8 Le rapport d'évaluation des programmes PE207 et PE211 a été déposé à la Régie à l'automne  
9 2013 dans le cadre de l'examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du  
10 PGEÉ de Gaz Métro. Les évaluateurs externes en évaluation ont formulé quatre  
11 recommandations. <sup>12</sup>

*« 1 Insérer les données inscrites dans le formulaire III. Actuellement, certaines informations demandées dans le formulaire III ne sont pas transférées dans la base de données. Afin de faciliter la validation et l'évaluation des mesures, le nom exact de chaque mesure, la durée de vie des mesures ainsi que le coût du gaz naturel moyen, définis dans la version 2012-2013 du formulaire III, pourraient être ajoutés à la base de données. »*

*2 Adapter les catégories de mesures. Plusieurs mesures d'isolation de tuyauterie sont présentement indiquées sous « Amélioration de l'enveloppe du bâtiment » alors qu'elles devraient être listées sous « Modernisation de la chaufferie ». Une catégorisation différente pourrait éviter ces confusions. »*

*« 3 Inclure toute la documentation ayant servi à la validation des études de faisabilité dans les dossiers électroniques. Dans douze dossiers électroniques étudiés, la documentation technique disponible ne permettait pas de comprendre la méthodologie, ni les formules ou les hypothèses employées pour le calcul des économies. De plus, les durées de vie des mesures présentées dans les études étaient souvent jugées élevées, et quelques cas irréalistes ont été soulevés. Cependant, l'Évaluateur est conscient que bon nombre d'échanges se font entre Gaz Métro, le client et l'ingénieur ayant réalisé l'étude et que ces informations, qui auraient pu répondre à certaines questions en suspens, ne sont pas systématiquement archivées dans un dossier électronique. Il est donc de l'avis de l'Évaluateur qu'une meilleure documentation du processus de validation des études de faisabilité faciliterait le suivi et l'évaluation des programmes. Par exemple,*

---

<sup>12</sup> [http://www.regie-energie.gc.ca/audiences/Suivis/Suivi\\_PGEE\\_GM/GazMetro\\_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace\\_RapportFinal\\_13dec2013.pdf](http://www.regie-energie.gc.ca/audiences/Suivis/Suivi_PGEE_GM/GazMetro_EvaluationPE111-ChaudiereEfficace_RapportFinal_13dec2013.pdf), page 18

*un court résumé de la validation entreprise par Gaz Métro (échange avec l'ingénieur ayant réalisé l'étude, éléments techniques validés, etc.) pourrait être conservé dans chaque dossier en version électronique. Ainsi, l'Évaluateur serait en mesure de mieux juger l'exactitude des économies attribuées aux mesures admissibles.*

**4 Considérer l'adoption de la méthodologie d'évaluation pour le suivi interne du programme.**

*Pour le calcul des économies brutes des prochains suivis internes, l'Évaluateur suggère de considérer la modification de la méthode actuelle de calcul des économies (3 % multiplié par la consommation totale étudiée) par l'approche développée au cours de cette évaluation qui utilise des taux d'ajustement et d'implantation appliqués aux économies associées aux mesures admissibles. Bien que l'évaluation ait révélé que le pourcentage d'économies de 3 % actuellement utilisé par Gaz Métro est réaliste et très près des résultats obtenus avec une analyse détaillée de dossiers (3 % pour le programme PE207 et 4 % pour le programme PE211), il reste que cette approche demeure dépendante de nombreux facteurs pouvant affecter la PRI des mesures et, par le fait même, le nombre de mesures admissibles recommandées dans les études, ce qui aurait un impact sur le pourcentage d'économies utilisé par Gaz Métro. Par exemple, une variation du prix du gaz naturel ou une saturation du marché pour un type de mesures d'efficacité énergétique sont deux éléments qui pourraient modifier significativement le nombre de mesures admissibles aux programmes. L'Évaluateur suggère donc à Gaz Métro de considérer l'adoption de l'approche de comptabilisation des économies développée au cours de cette évaluation. Dans le cas où la méthode actuelle serait conservée, l'Évaluateur recommande à Gaz Métro de réévaluer fréquemment si le pourcentage d'économies utilisé (3 % dans le cas du PE207 et 4 % dans le cas du PE211) demeure adéquat en le comparant au pourcentage d'économies obtenu en appliquant les taux d'ajustement et d'implantation évalués lors de cette évaluation aux économies des mesures identifiées comme admissibles. »*

- 1 Gaz Métro a considéré ces recommandations dans le cadre du présent dossier.
- 2 La liste des catégories de mesures a été révisée à la suite de la recommandation 2. Des
- 3 communications internes et des modifications aux procédures ont également été effectuées afin
- 4 de donner suite à la recommandation 3. Pour la recommandation 1, Gaz Métro analysera la
- 5 possibilité d'apporter les modifications requises aux systèmes informatiques. Pour la
- 6 recommandation 4, Gaz Métro conservera sa méthode de comptabilisation des économies pour
- 7 l'année 2014-2015, soit 3 % pour le PE207 et 4 % pour le PE211. La méthode suggérée par les
- 8 évaluateurs externes requiert des modifications aux systèmes informatiques qui seront évaluées
- 9 au cours de l'année 2014-2015.

**ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION**  
**PE208**

**Programme**

Ce programme vise à verser des aides financières pour l'implantation de mesures identifiées dans une étude de faisabilité, que celles-ci aient été identifiées dans le cadre du programme PE207 Études de faisabilité ou non, en autant qu'elles proviennent d'un membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

**Marché cible**

CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

497 237

**Aide financière**

0,25 \$ /m<sup>3</sup> économisé maximum 25 000 \$

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie annuelle (m<sup>3</sup>) pour les mesures admises

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	76 953	69 929	75 217	78 345	78 345	78 345
Coût incrémental (\$)	64 591	64 591	64 591	64 591	64 591	64 591
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,308	0,308	0,308
<sup>1</sup> Opportuniste (%)	25	25	25	25	25	25
Entraînement (%)						
<sup>2</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	395 466	395 466	395 466	395 466	395 466	395 466
Durée de vie (année)	10	10	10	10	10	10
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	39	100	20	75	80	85
Nombre de participants (net)	29	75	15	56	60	64
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	2 646 339	5 640 141	1 523 721	4 802 372	5 096 166	5 389 960
Aide financière unitaire (\$)	16 253	11 828	15 569	13 100	13 100	13 100
Aide financière totale (\$)	633 881	1 182 800	311 380	982 500	1 048 000	1 113 500
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	66	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	37 956	11 500	13	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	86 975	17 395	90 000	0	0
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	118 997	217 811	51 689	224 832	137 721	145 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	633 881	1 182 800	311 380	982 500	1 048 000	1 113 500
Coûts totaux programme (\$)	118 997	217 811	51 689	224 832	137 721	145 876
Coûts totaux (\$)	752 878	1 400 611	363 068	1 207 332	1 185 721	1 259 376
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(5 289 453)	n/d	(4 268 725)	(4 279 700)	(4 369 860)
TP (\$)	n/d	17 406 007	n/d	20 096 825	20 580 255	21 004 514
TCTR (\$)	4 364 707	6 235 667	n/d	7 727 199	8 308 388	8 797 755
TCTR ratio	3,27	2,16	n/d	2,83	2,90	2,91

<sup>1</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2009-2010, Régie - Rapport de la Régie (2 juin 2010), page 15

<sup>2</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 28

## **PE208 Encouragement à l'implantation**

### **Faits saillants**

1 Après les cinq premiers mois, le programme présente 15 participants net, ce qui représente 20 %  
2 de la prévision annuelle. Les économies atteignent 27 % des prévisions à 1 523 721 m<sup>3</sup>, avec un  
3 montant d'aide financière de 311 380 \$ représentant 26 % du taux de réalisation. Le nombre de  
4 dossiers engagés et en cours de réalisation devrait permettre de se rapprocher de la cible  
5 annuelle d'ici le 30 septembre 2014.

6 Gaz Métro prévoit 56 participants net pour l'année 2015 en fonction des dossiers en cours de  
7 traitement. Ceci permettra de générer des économies de 4 802 372 m<sup>3</sup> et de verser 982 500 \$ en  
8 aides financières.

### **Suivi et évaluation**

9 Dans le cadre du dossier tarifaire 2012, Gaz Métro présentait l'alternative retenue pour  
10 l'évaluation quantitative des économies d'énergie du programme *PE208 Encouragement à*  
11 *l'implantation* pour le marché affaires.

12 Gaz Métro prévoyait réaliser un exercice de mesurage pré et postimplantation sur un échantillon  
13 de 10 mesures chez ses clients participants.

14 Le niveau d'avancement des projets a été présenté à la Régie à l'automne 2013 dans le cadre  
15 du processus administratif.

16 Pour ce programme, les projets de mesurage permettant d'atteindre l'échantillonnage prévu  
17 devraient être complétés à l'hiver 2014-2015.

18 Avec un échéancier se terminant à la fin de l'hiver 2014-2015 pour obtenir les rapports de  
19 mesurage, Gaz Métro pourra transmettre ces rapports aux évaluateurs externes qui auront reçu  
20 le mandat de réaliser l'évaluation des trois programmes. Au terme de l'exercice d'évaluation qui  
21 se réalisera en 2015, les rapports complets d'évaluation (processus, marché, impact énergétique)  
22 seront déposés en même temps que le Rapport annuel 2015 dans le cadre du processus  
23 administratif.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**CHAUDIÈRES À CONDENSATION**  
**PE210**

**Programme**  
Ce programme vise les chaudières dont l'usage final est le chauffage des locaux ou les procédés et qui affichent des taux d'efficacité de plus de 90 %. Le programme s'adresse aux bâtiments existants ainsi qu'à la nouvelle construction et peut intéresser à la fois les clients existants et les nouveaux clients.

**Marché cible**  
CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
67 799

**Aide financière**  
900 \$ - 25 000 \$ selon l'appareil

**Base de référence**  
Chaudières à gaz naturel commerciales à efficacité standard de 80 % > 300,000 BTU, et 82% < 300,000 BTU

**Méthode de comptabilisation des économies**  
 $\text{Puissance de l'appareil (Btu/h)} * \text{nombre d'heures de fonctionnement (h/an)} * \text{facteur d'économies (\%)} = 35\,913 \text{ (Btu/m}^3\text{)}$

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Nombre d'heures de fonctionnement (h/an)	2 396	2 396	2 396	2 396	2 396	2 396
<sup>2</sup> Facteur d'économies (%) appareils < 300 000 Btu/h	9,95	9,95	9,95	9,95	9,95	9,95
<sup>2</sup> Facteur d'économies (%) appareils > 300 000 Btu/h	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7
Puissance de l'appareil (Btu/h)	617 833	572 455	599 193	600 021	600 021	600 021
Économies unitaires m <sup>3</sup> (brut)	5 235	5 000	5 077	5 084	5 084	5 084
Coût incrémental (\$)	11 348	11 348	11 348	11 348	11 348	11 348
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,311	0,311	0,311
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	6	6	6	6	6	6
<sup>4</sup> Entraînement (%)	1	1	1	1	1	1
<sup>5</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	47 982	47 982	47 982	47 982	47 982	47 982
Durée de vie (année)	25	25	25	25	25	25
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	982	1 000	689	1 050	1 050	1 050
Nombre de participants (net)	933	950	655	998	998	998
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	4 931 638	4 797 982	3 371 120	5 119 272	5 119 272	5 119 272
Aide financière unitaire (\$)	4 273	4 250	4 259	4 250	4 250	4 250
Aide financière totale (\$)	4 196 150	4 250 000	2 934 150	4 462 500	4 462 500	4 462 500
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	3 000	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	90 000	0	0	0	0
Administration (\$)	40 488	59 668	17 141	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	50 214	164 168	19 651	69 916	71 361	75 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	4 196 150	4 250 000	2 934 150	4 462 500	4 462 500	4 462 500
Coûts totaux programme (\$)	50 214	164 168	19 651	69 916	71 361	75 438
Coûts totaux (\$)	4 246 364	4 414 168	2 953 801	4 532 416	4 533 861	4 537 938
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(11 916 974)	n/d	(11 903 480)	(11 479 726)	(11 073 415)
TP (\$)	n/d	24 387 886	n/d	33 667 355	32 479 563	31 333 672
TCTR (\$)	12 029 549	8 861 459	n/d	14 131 051	14 129 659	14 125 729
TCTR ratio	2,18	1,83	n/d	2,28	2,28	2,27

<sup>1</sup> R-3630-2007, B-16, Gaz Métro - 9, Document 6, page 10

<sup>2</sup> R-3630-2007, B-16, Gaz Métro - 9, Document 6, page 15

<sup>3</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 13

<sup>4</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 26

<sup>5</sup> R-3630-2007, B-16, Gaz Métro - 9, Document 6, page 6

**PE210 Chaudières à condensation**

**Faits saillants**

- 1 Pour les cinq premiers mois de l'année 2013-2014, le niveau d'avancement du programme atteint
- 2 655 participants net, ce qui correspond à 69 % de la prévision annuelle. Avec des économies de
- 3 près de 3,4 Mm<sup>3</sup> qui correspondent à 70 % de la cible annuelle à la suite du versement de plus
- 4 de 2,9 M\$ cette année, le programme PE210 est un programme porteur pour le marché affaires.
  
- 5 Pour l'année tarifaire 2014-2015, la participation est revue à la hausse pour un total de 998
- 6 participants. L'objectif d'économies d'énergie pour 2014-2015 s'établit à 5 119 272 m<sup>3</sup>.

**Suivi et évaluation**

- 7 L'évaluation du programme est prévue au cours de l'année 2013-2014 et le rapport d'évaluation
- 8 sera déposé à la Régie à l'automne 2014.



**CHAUFFE-EAU CONDENSATION**  
**PE212**

**Programme**  
Ce programme vise à encourager l'acquisition et l'installation de chauffe-eau à condensation affichant un taux d'efficacité supérieur à 90 %. Le programme s'adresse aux bâtiments existants ainsi qu'à la nouvelle construction et peut intéresser à la fois les clients existants et les nouveaux clients.

**Marché cible**  
CI

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
104 902

**Aide financière**  
700 \$ - 20 000 \$ selon l'appareil

**Base de référence**  
Chauffe-eau à gaz naturel commercial à efficacité standard de 80 %

**Méthode de comptabilisation des économies**  
Puissance de l'appareil (Btu/h) \* gain unitaire (m<sup>3</sup>/Btu/h)

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Nombre d'heures de fonctionnement (h/an)	1 200	-	-			
<sup>2</sup> Gain unitaire (m <sup>3</sup> /Btu/h)		0,0068	0,0068	0,0068	0,0068	0,0068
<sup>3</sup> Facteur d'économies (%)	16	-	-	-	-	-
Puissance de l'appareil (Btu/h)	416 611	396 267	404 929	400 033	400 033	400 033
Économies unitaires m <sup>3</sup> (brut)	2 227	2 690	2 766	2 731	2 731	2 731
Coût incrémental (\$)	10 568	8 261	8 261	6 687	6 687	6 687
Coûts évités	0,303	0,253	0,253	0,246	0,246	0,246
<sup>4</sup> Opportuniste (%)	6	10	10	10	10	10
<sup>5</sup> Entraînement (%)	6	3	3	3	3	3
<sup>6</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>7</sup> Durée de vie (année)	20	15	15	15	15	15
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	355	350	181	355	360	365
Nombre de participants (net)	355	326	168	330	335	339
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	790 695	875 595	465 544	901 640	914 339	927 038
Aide financière unitaire (\$)	2 742	3 000	2 754	2 750	2 750	2 750
Aide financière totale (\$)	973 550	1 050 000	498 500	976 250	990 000	1 003 750
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	2 500	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	16 242	0	0	0	75 000	0
Administration (\$)	40 488	59 668	17 141	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	66 456	71 168	19 651	72 416	146 361	75 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	973 550	1 050 000	498 500	976 250	990 000	1 003 750
Coûts totaux programme (\$)	66 456	71 168	19 651	72 416	146 361	75 438
Coûts totaux (\$)	1 040 006	1 121 168	518 151	1 048 666	1 136 361	1 079 188
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(2 179 988)	n/d	(2 071 723)	(2 093 450)	(1 981 200)
TP (\$)	n/d	2 244 981	n/d	3 851 853	3 768 762	3 686 750
TCTR (\$)	(467 968)	(170 432)	n/d	275 652	209 246	363 725
TCTR ratio	0,85	0,94	n/d	1,13	1,09	1,15

<sup>1</sup> R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 28

<sup>2</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du PGEE et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE212 - Chauffe-eau à condensation, page ii.

<sup>3</sup> R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 30

<sup>4</sup> Pour la première colonne: Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 15; à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du PGEE et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE212 - Chauffe-eau à condensation, page iii.

<sup>5</sup> Pour la première colonne: Suivi des résultats d'évaluation du PGEE et FEÉ de Gaz Métro 2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEE, page 15; à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du PGEE et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE212 - Chauffe-eau à condensation, page iii.

<sup>6</sup> R-3809-2012, B-184, Gaz Métro - 13, Document 1, page 56

<sup>7</sup> Pour la première colonne: R-3680-2008, B-1, Gaz Métro - 12, Document 4, Évaluation des programmes PE200 et PE212, page 34; à partir de la CT2013/14: Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programmes du PGEE et du FEÉ de Gaz Métro, Évaluation du programme PE212 - Chauffe-eau à condensation, page 20.

**PE212 Chauffe-eau à condensation**

**Faits saillants**

- 1 Ce programme affiche des résultats en ligne avec les prévisions avec 168 participants, soit 51 %
- 2 des prévisions, et 465 544 m<sup>3</sup> en économies, ainsi que 498 500 \$ en aide financière, représentant
- 3 respectivement 53 % et 47 % des prévisions.
  
- 4 En 2015, Gaz Métro anticipe une légère augmentation de la participation provoquée par la fin du
- 5 programme *PE200 Chauffe-eau à efficacité intermédiaire*.
  
- 6 En 2014-2015, la rentabilité (TCTR) de ce programme devient positive, en partie grâce à un
- 7 ajustement au surcoût effectué afin de mieux refléter les modèles installés dans le cadre de ce
- 8 programme.

**Suivi et évaluation**

- 9 Aucune évaluation n'est prévue pour ce programme durant l'année 2014-2015.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**INFRAROUGE**  
**PE215**

**Programme**

La technologie de l'infrarouge fonctionne selon le principe de chaleur radiante qui permet de réchauffer des objets ou des personnes plutôt que de chauffer l'air ambiant. Le chauffage infrarouge est idéal pour les bâtiments abritant de grands volumes d'air et sujets à des niveaux d'infiltration d'air importants. Ce programme s'adresse autant aux clients existants de Gaz Métro qu'aux nouveaux clients. L'usage visé par ce programme est la chauffe de l'espace et les procédés.

**Marché cible**

CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

72 095

**Aide financière**

Appareils < 100 000 Btu/hr 200 \$    appareils >= 100 000 Btu/hr 500 \$

**Base de référence**

Système de chauffage à convection par exemple des aérothermes à gaz naturel

**Méthode de comptabilisation des économies**

Puissance de l'appareil (Btu/h) \* gain unitaire (m³/Btu/h)

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Gain unitaire (m³/Btu/h)	-	0,0159	0,0159	0,0159	0,0159	0,0159
<sup>2</sup> Nombre d'heures de fonctionnement (h/an)	1 200	-	-	-	-	-
<sup>3</sup> Facteur d'économies (%)	28	-	-	-	-	-
Puissance de l'appareil (Btu/h)	138 568	68 384	137 953	98 365	98 365	98 365
Économies unitaires m³ (brut)	1 296	1 087	2 193	1 564	1 564	1 564
Coût incrémental (\$)	963	546	546	696	696	696
Coûts évités	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>4</sup> Opportuniste (%)	12	16	16	16	16	16
<sup>5</sup> Entraînement (%)	3	2	2	2	2	2
<sup>6</sup> Bénévolat (m³)	5 673	5 673	5 673	5 673	5 673	5 673
<sup>7</sup> Durée de vie (année)	15	17	17	17	17	17
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	722	1 000	449	800	800	850
Nombre de participants (net)	657	860	386	688	688	731
Économies nettes totales (m³)	857 456	940 493	852 654	1 081 705	1 081 705	1 148 957
Aide financière unitaire (\$)	462	300	442	500	500	500
Aide financière totale (\$)	333 300	300 000	198 600	400 000	400 000	425 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	3 000	0	6 000	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	2 000	0	0	0	75 000	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	31 970	44 334	11 081	43 458	113 180	40 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	333 300	300 000	198 600	400 000	400 000	425 000
Coûts totaux programme (\$)	31 970	44 334	11 081	43 458	113 180	40 219
Coûts totaux (\$)	365 270	344 334	209 681	443 458	513 180	465 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 836 263)	n/d	(1 999 196)	(1 992 783)	(1 969 757)
TP (\$)	n/d	5 623 130	n/d	7 895 937	7 616 097	7 803 178
TCTR (\$)	2 140 604	2 444 377	n/d	4 005 820	3 938 618	4 260 613
TCTR ratio	4,36	5,91	n/d	8,91	7,87	9,01

<sup>1</sup> Évaluation des programmes PE215 et PE217 Gaz Métro, page 18 processus administratif 2013

<sup>2</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 6, page 21

<sup>3</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 6, page 21

<sup>4</sup> Pour la première colonne: Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 17; à partir de la CT 2013/14: Évaluation des programmes PE215 et PE217 Gaz Métro, page 18 processus administratif 2013

<sup>5</sup> Pour la première colonne: Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 17; à partir de la CT 2013/14: Évaluation des programmes PE215 et PE217 Gaz Métro, page 18 processus administratif 2013

<sup>6</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Calculs des effets de distorsion des programmes du PGEÉ, page 27

<sup>7</sup> Pour la première colonne: R-3559-2005, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15; à partir de la CT2013/2014: Évaluation des programmes PE215 et PE217 Gaz Métro, page 12

**PE215 Infrarouge**

**Faits saillants**

1 En 2013-2014, on observe que 386 participants ont déjà profité du programme infrarouge depuis  
2 le début de l'année ce qui a permis d'atteindre 90 % des prévisions au niveau des économies,  
3 avec 852 654 m<sup>3</sup> de gaz naturel économisé. On note également que 198 600 \$ ont été versés en  
4 aides financières, ce qui représente les deux tiers des sommes prévues en 2013-2014.

5 À la suite des résultats de 2013, Gaz Métro a revu ses prévisions de participation à la baisse,  
6 mais a également ajusté à la hausse la puissance moyenne des équipements installés. Ces  
7 ajustements ont un effet net positif sur les économies générées par le programme PE215. Ainsi,  
8 Gaz Métro prévoit 688 participants, pour un total de 1,1 Mm<sup>3</sup> d'économies impliquant 400 000 \$  
9 en aides financières.

**Suivi et évaluation**

10 L'évaluation de ce programme est prévue pour l'année 2015-2016.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**INNOVATION**  
**PE220**

**Programme**

Ce programme vise à favoriser l'innovation au niveau des technologies gazières. Il permet de dépister des projets d'innovation technologique et de démonstration dont l'origine vient directement de l'initiative de certains clients ou d'associations professionnelles. Ce programme vise à valider tant la rentabilité que l'acceptabilité commerciale d'opportunités proposées pour les clientèles de Gaz Métro.

**Marché cible**

Tous les marchés

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

274 218

**Aide financière**

Jusqu'à 75 % pour la réalisation du projet ou maximum 25 000 \$ pour projet expérimental et maximum 100 000 \$ pour un projet de démonstration

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Volume des économies mesurées et vérifiées pour les projets de démonstration.

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	720	35 000	0	35 000	35 000	35000
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000	170000
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,328	0,328	0,328
Opportuniste (%)	0	0	0	0	0	0
Entraînement (%)	-	-	-	-	-	-
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	-	0	0	0	0	0
<sup>3</sup> Durée de vie (année)	5	5	5	5	5	5
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	5	6	0	3	4	3
Nombre de participants (net)	5	6	0	3	4	3
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	3 600	210 000	0	105 000	140 000	105 000
Aide financière unitaire (\$)	13 356	64 000	80 000	64 000	64 000	64 000
Aide financière totale (\$)	66 781	384 000	80 000	192 000	256 000	192 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	4 370	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)		0	930	10 000	85 000	10 000
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	90 701	130 836	39 581	144 832	222 721	155 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	66 781	384 000	80 000	192 000	256 000	192 000
Coûts totaux programme (\$)	90 701	130 836	39 581	144 832	222 721	155 876
Coûts totaux (\$)	157 482	514 836	119 581	336 832	478 721	347 876
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(589 727)	n/d	(365 522)	(497 294)	(349 519)
TP (\$)	n/d	(383 920)	n/d	(151 868)	(194 963)	(140 787)
TCTR (\$)	(896 589)	(875 380)	n/d	(479 612)	(668 024)	(490 256)
TCTR ratio	0,01	0,21	n/d	0,24	0,23	0,24

<sup>1</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 1, page 58

<sup>2</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>3</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 2, page 16

**PE220 Innovation**

**Faits saillants**

- 1 Plusieurs projets sont en cours dans ce programme et visent autant les nouvelles technologies
- 2 que l'application de certaines technologies dans de nouveaux secteurs d'activités. Le tableau
- 3 suivant présente les projets en cours de réalisation.

**Tableau 5**

Liste des projets en cours dans le PE220

	<b>Nom du projet</b>	<b>Description du projet</b>
1	Stockage thermique et énergie solaire	Ce projet d'expérimentation vise à caractériser et valider les performances d'un système de stockage thermique pour systèmes solaires paraboliques.
2	Solaire/air de combustion	Ce projet vise à préchauffer l'air de combustion à l'aide de capteurs solaires thermiques vitrés. Ce projet permettra de quantifier les économies d'énergie et de déterminer l'amélioration de l'efficacité énergétique des chaudières à vapeur alimentées au gaz naturel qui utiliseront ce système. Ce projet est réalisé chez un client VGE.
3	Récupération de chaleur des eaux de drainage pour lave-vaisselle	Projet de démonstration des économies liées aux récupérateurs de chaleur des eaux de drainage installés sur des lave-vaisselle commerciaux de restaurant.
4	Capteur solaire de type concentrateur	Démonstration d'un capteur solaire de type concentrateur avec réserve thermique.
5	Centrale solaire parabolique	Le projet vise la démonstration du potentiel d'économie de gaz naturel réalisable par la diminution de la consommation énergétique d'une chaudière à vapeur, grâce à l'utilisation d'une série de capteurs solaires paraboliques.
6	Récupération de chaleur de hottes de cuisines	Expérimentation d'un système de compensation d'air à gaz naturel avec échangeur de chaleur intégré permettant de récupérer l'énergie évacuée par les hottes de cuisines commerciales.

- 4 Le faible nombre de participants enregistrés jusqu'à maintenant s'explique par le fait que
- 5 Gaz Métro ne comptabilise les participants, et les économies associées le cas échéant, qu'au
- 6 moment où le projet est complété. Des aides financières peuvent cependant être enregistrées
- 7 pour les projets engagés. Tel que l'illustre le tableau 5, on compte six projets en cours de
- 8 réalisation. De plus, trois nouvelles propositions de projets ont été retenues par Gaz Métro et sont
- 9 à l'étape de préparation de l'entente. Ces nouveaux projets devraient débiter à l'été et à
- 10 l'automne 2014.

- 1 Gaz Métro prévoit que trois projets seront complétés au cours de l'année 2014-2015, générant  
2 des économies nettes prévues de 105 000 m<sup>3</sup> de gaz naturel. Le total prévu en aides financières  
3 est de 192 000 \$.

**SENSIBILISATION EN ENTREPRISE**  
**PE221**

**Programme**  
Ce programme vise à répondre aux multiples demandes des entreprises ou des associations professionnelles qui sollicitent Gaz Métro afin de participer financièrement à différents projets d'efficacité énergétique, de bilans énergétiques ou de relevés d'équipement.

**Marchés cible**  
CII - VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Aide financière**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Base de référence**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**  
Ce programme ne génère aucune économie

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>						
Opportuniste (%)	-	-	-	-	-	-
Entraînement (%)	-	-	-	-	-	-
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	-	-	-	-	-	-
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	0	0	0	0	0	0
Nombre de participants (net)	0	0	0	0	0	0
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	0	0	0	0	0	0
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0				
Commercialisation (\$)	0	20 000	0	20 000	20 000	20 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0		0	0	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	20 244	49 834	8 570	52 458	53 180	55 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts totaux programme (\$)	20 244	49 834	8 570	52 458	53 180	55 219
Coûts totaux (\$)	20 244	49 834	8 570	52 458	53 180	55 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(48 088)	n/d	(50 562)	(51 258)	(53 223)
TP (\$)	n/d	0	n/d	0	0	0
TCTR (\$)	(19 396)	(48 088)	n/d	(50 562)	(51 258)	(53 223)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0	0,00	0,00

**PE221 Sensibilisation en entreprise**

**Faits saillants**

- 1 Ce programme vise à rendre disponible des sommes aux clients qui désirent organiser des
- 2 activités de sensibilisation à l'efficacité énergétique dans leurs établissements ou à toute autre
- 3 action ayant le même objectif.
  
- 4 Gaz Métro désire maintenir, pour l'année financière 2015, le caractère intangible de ce
- 5 programme puisqu'il est difficile de quantifier les économies qui pourraient en résulter.
  
- 6 Le budget de 20 000 \$ disponible aux clients pour ce programme est maintenu en 2014-2015.



**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**HOTTE À DÉBIT VARIABLE**  
**PE224**

**Programme**

Ce programme vise à faire la promotion de hotte à débit variable pour les cuisines commerciales. Le système de hotte à débit variable permet de faire varier le débit d'air tiré par la hotte en fonction du taux d'émission de chaleur/fumée/vapeur provenant des appareils de cuisson. La hotte à débit variable permet ainsi d'éviter de rejeter à l'extérieur une trop grande quantité d'air chaud. Cela se traduit par des économies d'énergie puisque la quantité d'air frais à chauffer diminuera du même ordre.

**Marché cible**

Services de restauration (restaurants & cafétéria) de la clientèle du marché CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

349 271

**Aide financière**

0 - 4 999 PCM = 2 500 \$    5 000 - 9 999 PCM = 5 000 \$    10 000 PCM et + = 9 000 \$

**Base de référence**

Hotte à débit constant

**Méthode de comptabilisation des économies**

Consommation de l'appareil de compensation d'air frais \* facteur d'économie (%)

La consommation de l'appareil de compensation d'air frais est établie en tenant compte des éléments suivants :

- Capacité de l'appareil en pi<sup>3</sup>/min d'air (PCM)
- Degrés jours chauffage (DJC)
- Le nombre d'heures d'opération moyen
- L'efficacité de l'appareil

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Facteur d'économies (%)	49	49	49	49	49	49
Puissance de l'appareil (PCM du système de ventilation)	8 373	6 759	7 203	7 748	7 748	7 748
Consommation moy. de l'appareil de compensation d'air frais (m <sup>3</sup> )	24 703	19 941	21 251	22 859	22 859	22 859
Économies unitaires m <sup>3</sup> (brut)	11 979	9 770	10 413	11 200	11 200	11 200
<sup>1</sup> Coût incrémental (\$)	11 541	11 541	11 541	11 541	11 541	11 541
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>2</sup> Opportuniste (%)	25	25	25	25	25	25
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>3</sup> Durée de vie (année)	10	10	10	10	10	10
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	66	115	34	70	75	80
Nombre de participants (net)	50	86	26	53	56	60
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	592 971	842 663	265 532	588 000	630 000	672 000
Aide financière unitaire (\$)	9 976	5 600	11 357	8 669	8 669	8 669
Aide financière totale (\$)	658 415	644 000	386 150	606 830	650 175	693 520
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	3 000	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	90 000	0	0	0	0
Administration (\$)	60 732	89 502	25 711	97 374	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	70 458	194 002	28 221	102 374	71 361	75 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	658 415	644 000	386 150	606 830	650 175	693 520
Coûts totaux programme (\$)	70 458	194 002	28 221	102 374	71 361	75 438
Coûts totaux (\$)	728 873	838 002	414 371	709 204	721 536	768 958
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 463 577)	n/d	(1 081 185)	(1 081 228)	(1 111 314)
TP (\$)	n/d	2 814 142	n/d	2 783 242	2 876 526	2 959 724
TCTR (\$)	794 301	588 198	n/d	937 727	1 041 648	1 111 747
TCTR ratio	2,29	1,51	n/d	2,37	2,50	2,50

<sup>1</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>2</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 33

<sup>3</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 32

**PE224 Hotte à débit variable**

**Faits saillants**

- 1 Le taux de participation atteint 30 % de la cible, avec 26 participants net, alors que les économies
- 2 nettes atteignent 30 % de la cible avec 265 532 m<sup>3</sup> et les aides financières versées totalisent
- 3 386 150 \$, ce qui correspond à 60 % du budget annuel.
  
- 4 Ces résultats s'expliquent par la quantité et la capacité moyennes des systèmes d'évacuation
- 5 installés qui sont plus élevées que prévu.
  
- 6 Considérant les résultats constatés pour l'année 2012-2013, la prévision a été revue à la baisse
- 7 pour l'année 2014-2015 avec 53 participants net permettant de générer 588 000 m<sup>3</sup> d'économies
- 8 de gaz naturel, nécessitant un budget de 606 830 \$ en aides financières.

**Suivi et évaluation**

- 9 L'évaluation sera faite au cours de l'année 2013-2014 et sera déposée à la Régie à l'automne
- 10 2014.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**AEROTHERME À CONDENSATION (projet pilote)**  
**PE225**

**Programme**

Ce projet pilote vise le remplacement d'aérothermes à efficacité standard de 80 % par un aérotherme à condensation affichant une efficacité énergétique minimale de 90 %. La différence majeure entre un aérotherme à efficacité standard et un aérotherme à condensation est la surface de l'échangeur de chaleur qui est plus grande dans le cas de l'appareil à condensation. Ceci permet de diminuer la température à laquelle les fumées sont évacuées de l'appareil.

**Marché cible**

CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

589 435

**Aide financière**

1 700 \$

**Base de référence**

Aérotherme conventionnel à gaz naturel avec efficacité de 80 %

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économie unitaire (m<sup>3</sup>) \* nombre de participants

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	650	650	650	650	650	650
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	2 575	2 575	2 575	2 575	2 575	2 575
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	-	0	0	0	0	0
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	20	20	20	20	20	20
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	27	60	2	45	75	95
Nombre de participants (net)	27	60	2	45	75	95
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	17 550	39 000	1 300	29 250	48 750	61 750
Aide financière unitaire (\$)	1 000	1 000	1 000	1 700	1 700	1 700
Aide financière totale (\$)	27 000	60 000	2 000	76 500	127 500	161 500
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	3 000	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	75 000	0	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	29 970	44 334	11 081	112 458	38 180	40 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	27 000	60 000	2 000	76 500	127 500	161 500
Coûts totaux programme (\$)	29 970	44 334	11 081	112 458	38 180	40 219
Coûts totaux (\$)	56 970	104 334	13 081	188 958	165 680	201 719
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNI (\$)	n/d	(191 950)	n/d	(232 324)	(234 612)	(279 213)
TP (\$)	n/d	148 788	n/d	160 304	257 762	314 996
TCTR (\$)	(26 228)	(55 000)	n/d	(83 295)	5 030	14 221
TCTR ratio	0,72	0,71	n/d	0,62	1,02	1,05

<sup>1</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 34

<sup>2</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>3</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 34,

<sup>4</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 34,

**PE225 Aérotherme à condensation (projet pilote)**

**Faits saillants**

1 Le niveau de participation à ce projet pilote n'est pas au niveau attendu en 2013-2014 malgré les  
2 efforts de communication. On compte 2 participants au cours des cinq premiers mois de l'année,  
3 ce qui représente 3 % de la cible annuelle prévue.

4 Dans son Rapport annuel 2013, Gaz Métro précisait à la Régie les éléments suivants concernant  
5 le PE225 :

6 « Gaz Métro a effectué des entrevues auprès des PCGM à l'été 2013. Les résultats de  
7 ces entrevues indiquent que les coûts d'installation liés à la gestion du drainage  
8 représentent une barrière de marché importante, et que les coûts seraient plus importants  
9 que ceux estimés. Gaz Métro a revu à la baisse ses prévisions dans le cadre de la Cause  
10 tarifaire 2014, et examine la possibilité d'augmenter l'aide financière pour améliorer la  
11 participation. »<sup>13</sup>

12 Afin d'augmenter la participation, Gaz Métro augmente donc l'aide financière unitaire de ce projet  
13 pilote de 1000 \$ à 1700 \$, étant donné que le surcoût a été initialement sous-estimé. Considérant  
14 l'augmentation de l'aide financière, Gaz Métro prévoit 45 participants pour la Cause tarifaire 2015,  
15 ce qui représente 29 250 m<sup>3</sup> en économies et un total de 76 500 \$ en aide financière totale.

16 Le TCTR négatif de 2015 est attribuable au coût de l'évaluation du programme. Toutefois,  
17 Gaz Métro constate une rentabilité positive pour ce programme dès 2016.

**Suivi et évaluation**

18 Ce projet pilote sera évalué au cours de l'année 2014-2015 et l'évaluation sera déposée lors du  
19 processus administratif 2015.

---

<sup>13</sup> R-3871-2013, B-0129, Gaz Métro-12, Document 3, page 53.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ou «RECOMMISSIONING» (projet pilote)**  
**PE226**

**Programme**

Le programme de 'Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ' offre un appui financier aux immeubles commerciaux et institutionnels qui veulent réaliser un plan d'amélioration énergétique dans le but d'optimiser les systèmes existants.

**Marchés cibles**

CII, VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Aucun participant comptabilisé depuis les 3 dernières années

**Aide financière**

Selon les modalités détaillées sur le site [www.remiseaupointbatiment.com](http://www.remiseaupointbatiment.com) (pour les dossiers engagés avant le 11 novembre 2013)  
Selon les modalités détaillées sur le site [www.gazmetro.com/remiseaupoint](http://www.gazmetro.com/remiseaupoint) (pour les dossiers engagés après le 11 novembre 2013)

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Économies annuelles pour les mesures admises et implantées (m³)

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m³)	0	48 936	0	132 653	132 653	132 653
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	54 713	54 713	54 713	83 794	83 794	83 794
Coûts évités \$/m³	0,282	0,253	0,253	0,305	0,305	0,305
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	7	7	7	7	7	7
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m³)	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	5	5	5	5	5	5
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	1	12	0	17	15	15
Nombre de participants (net)	1	11	0	16	14	14
Économies nettes totales (m³)	0	546 126	0	2 097 244	1 850 509	1 850 509
Aide financière unitaire (\$)	7 434	13 000	63 081	37 193	37 193	37 193
Aide financière totale (\$)	7 434	156 000	63 081	632 281	557 895	557 895
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	11 500	3 129	15 000	15 000	15 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	0	0	90 000
Administration (\$)	101 219	149 170	42 851	162 290	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	110 945	160 670	45 980	177 290	147 721	245 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	7 434	156 000	63 081	632 281	557 895	557 895
Coûts totaux programme (\$)	110 945	160 670	45 980	177 290	147 721	245 876
Coûts totaux (\$)	118 379	316 670	109 061	809 571	705 616	803 771
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(525 007)	n/d	(1 580 383)	(1 336 444)	(1 376 495)
TP (\$)	n/d	449 248	n/d	3 911 101	3 329 181	3 211 689
TCTR (\$)	(106 299)	(132 852)	n/d	1 368 665	1 216 042	1 121 436
TCTR ratio	0,00	0,82	n/d	1,95	1,96	1,82

<sup>1</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 38

<sup>2</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>3</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 38

<sup>4</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 1, page 37

**PE226 Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments ou « Recommissioning »**  
**(projet pilote)**

**Faits saillants**

1 Aucun participant n'a été comptabilisé en 2013-2014 dans le cadre du programme, car les  
2 économies et les participants ne sont comptabilisés qu'une fois le programme complété, alors  
3 que les aides financières sont comptabilisées lors du versement réel selon les étapes du projet.

4 Dans le cadre de la gestion conjointe avec Hydro-Québec du programme de remise au point des  
5 systèmes mécaniques du bâtiment, 18 dossiers sont en cours de réalisation dont certains à un  
6 niveau relativement avancé. Cela a donc permis à Gaz Métro d'effectuer une analyse à partir de  
7 données de participation réelles et d'ajuster au besoin certains paramètres du cas type.

8 En effet, le cas type initial était basé sur un bâtiment de référence ayant une consommation  
9 annuelle de 227 000 m<sup>3</sup>. L'historique de participation nous démontre que la consommation  
10 annuelle moyenne des participants est en fait d'environ 427 000 m<sup>3</sup>. Ceci est dû au fait que la  
11 majorité des demandes enregistrées visent de grands bâtiments universitaires ou de grands  
12 bâtiments commerciaux.

13 Le cas type initial prévoyait aussi un coût incrémental moyen des projets et des économies  
14 unitaires en gaz naturel de 54 713 \$ et 48 936 m<sup>3</sup> respectivement. L'historique de participation  
15 présente un coût incrémental moyen et des économies unitaires en gaz naturel de 83 794 \$ et  
16 132 653 m<sup>3</sup> respectivement. Cette augmentation s'explique entre autres par un bâtiment type plus  
17 grand que prévu, mais également par une proportion plus élevée que prévu des économies en  
18 gaz naturel par rapport aux autres sources.

19 En conséquence, l'aide financière unitaire passe de 13 000 \$ à 37 193 \$ afin de refléter le profil  
20 des participants au programme.

21 Il est important de rappeler que le calcul de ces paramètres est basé sur l'historique de  
22 participation avant le 11 novembre 2013, soit dans le cadre de la collaboration avec  
23 Hydro-Québec. En effet, prenant en compte le fait que les dossiers engagés dans une année  
24 puissent mettre plus d'un an avant d'être payés et donc comptabilisés comme participants, les  
25 budgets alloués à ce programme devraient être consacrés en majorité aux 18 dossiers engagés  
26 avant le 11 novembre 2013.

1 L'augmentation importante du nombre de participants, ainsi que l'augmentation des coûts évités  
2 a un effet nettement positif sur la rentabilité de ce programme, qui atteint 1,4 M\$.

3 Malgré le fait qu'Hydro-Québec n'accepte plus de nouveaux projets dans le cadre de ce  
4 programme depuis le 11 novembre 2013, Gaz Métro poursuit ses efforts en remise au point des  
5 systèmes mécaniques des bâtiments et maintien une offre de programme, tel que mentionné  
6 dans le Rapport annuel 2013 :

7       *« Depuis le 11 novembre 2013, Hydro-Québec n'accepte plus de nouveaux projets dans le cadre*  
8 *du programme Remise au point des systèmes mécanique des bâtiments. Toutefois, Gaz Métro*  
9 *tient à souligner qu'elle poursuivra ses efforts en remise au point des bâtiments et qu'elle désire*  
10 *continuer d'offrir une aide financière dans le cadre de ce type de projets impliquant le gaz naturel.*  
11 *Afin d'être en mesure de continuer à offrir une aide financière pour les projets de remise au point*  
12 *des systèmes mécaniques des bâtiments, Gaz Métro doit toutefois apporter des ajustements au*  
13 *programme actuel. »<sup>14</sup>*

14 Gaz Métro souligne que le potentiel technico-économique de la mesure « Recommissioning »  
15 pour la période 2013-2017 est de 39,4 Mm<sup>3</sup>, soit le plus gros potentiel d'économies d'énergie  
16 pour les marchés commercial et institutionnel. Les données réelles de participation au programme  
17 démontrent que les économies sont plus importantes que prévu et que le potentiel identifié est  
18 réalisable. Ces constats ont donc fortement incité Gaz Métro à continuer d'appuyer cette mesure  
19 malgré le retrait d'Hydro-Québec. De plus, le BEIE a pris position rapidement en décidant de  
20 reprendre la place laissée libre par Hydro-Québec au sein de ses programmes et d'offrir un volet  
21 consacré au « Recommissioning ». Le BEIE continuera d'assurer la formation et l'accréditation  
22 des agents en remise au point.

23 Compte tenu du retrait d'Hydro-Québec et de la nouvelle position du BEIE, des modifications aux  
24 modalités du programme se sont avérées nécessaires. Des consultations auprès de participants  
25 et d'intervenants du marché ont eu lieu et ont permis de recueillir des commentaires. Certains  
26 irritants ainsi que certaines barrières à la participation ont été identifiées et ont guidé Gaz Métro  
27 dans ses travaux.

28 Des améliorations ont donc été identifiées et implantées, et des modalités révisées sont entrées  
29 en vigueur le 18 février 2014. Celles-ci visent principalement à simplifier le processus de  
30 participation au programme pour les clients et les intervenants. Tout en s'assurant de respecter

---

<sup>14</sup> R-3871-2013, B-0129, Gaz Métro-12, Document 3, page 55

- 1 les bonnes pratiques en remise au point des systèmes mécaniques du bâtiment, certaines étapes
- 2 et livrables ont pu être regroupés, les formulaires ont été revus et la structure de l'aide financière
- 3 a été simplifiée.
  
- 4 Les nouvelles modalités du programme ont aussi été développées en collaboration avec le BEIE
- 5 pour que les offres de programmes en remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments
- 6 soient les plus complémentaires possibles.

### **Suivi et évaluation**

- 7 L'évaluation de ce projet pilote est prévue en 2015-2016.



**RÉNOVATION**  
**PE233**

**Programme**

Ce programme vise à encourager la réalisation de travaux de rénovation visant l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique.

**Marché cible**

CII et VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

181 358

**Aide financière**

40 000\$ - 100 000\$ en fonction des économies d'énergie réalisées et de la consommation de gaz du bâtiment

**Base de référence**

En fonction de la performance énergétique du bâtiment avant implantation

**Méthode de comptabilisation des économies**

Méthode normative pour les bâtiments consommant 150 000 m<sup>3</sup> de gaz et moins. Une étude énergétique par une firme de génie-conseil au dessus de 150 000 m<sup>3</sup>

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	10 999	22 769	18 394	22 769	22 769	22 769
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	34 185	34 185	34 185	34 185	34 185	34 185
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	22	22	22	22	22	22
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	25	25	25	25	25	25
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	26	50	11	50	50	50
Nombre de participants (net)	20	39	9	39	39	39
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	223 061	887 991	157 821	887 991	887 991	887 991
Aide financière unitaire (\$)	7 057	10 000	13 724	10 000	10 000	10 000
Aide financière totale (\$)	183 473	500 000	150 967	500 000	500 000	500 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	20 000	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	15 000	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	0	0	90 000
Administration (\$)	101 219	119 336	34 281	162 290	165 902	176 094
Coûts totaux (\$)	110 945	134 336	36 791	187 290	170 902	271 094
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	183 473	500 000	150 967	500 000	500 000	500 000
Coûts du programme (\$)	110 945	134 336	36 791	187 290	170 902	271 094
Total des coûts (\$)	294 418	634 336	187 758	687 290	670 902	771 094
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 749 576)	n/d	(1 608 227)	(1 535 520)	(1 570 359)
TP (\$)	n/d	5 588 389	n/d	7 057 892	6 808 577	6 568 069
TCTR (\$)	234 193	2 196 797	n/d	3 334 890	3 350 686	3 254 115
TCTR ratio	1,30	2,55	n/d	3,28	3,31	3,10

<sup>1</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p.35

<sup>2</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p.35

<sup>3</sup> Rapport de la Régie, Suivi 2011 des évaluations – PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro, 28 avril 2011, p.29

<sup>4</sup> R3752-2011, Gaz Métro - 9, Document 8, p.35

**PE233 Rénovation**

**Faits saillants**

- 1 Les résultats en 2013-2014 démontrent que 9 participants net ont été enregistrés au 28 février
- 2 2014 pour un taux de réalisation de 23 %. Les économies cumulatives atteignent 157 821 m<sup>3</sup> et
- 3 des aides financières versées de 150 967 \$.
  
- 4 La participation prévue en 2014-2015 a été maintenue à 39 participants, pour des économies
- 5 nettes totales de 887 991 m<sup>3</sup>. Les aides financières requises ont été évaluées à 500 000 \$ en
- 6 fonction des aides financières unitaires définies par la décision D-2012-116 de la Régie.
- 7 Gaz Métro prévoit 20 000 \$ en développement afin de mettre à jour le fichier de calcul des
- 8 économies pour ce programme.

**Suivi et évaluation**

- 9 Aucune évaluation de ce programme n'est prévue au cours de l'année tarifaire 2014-2015.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**PRÉ-CHAUFFAGE SOLAIRE (Projet pilote)**  
**PE234**

**Programme**  
Ce programme offre une aide financière pour l'acquisition et l'installation d'un système de préchauffage solaire pour les besoins de chauffage de l'air ou de l'eau

**Marchés cibles**  
CII et VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
352 433

**Aide financière**  
3 \$ par mètre cube économisé . L'aide financière maximale accordée est de 300 000 \$.

**Base de référence**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**  
Basée sur les résultats d'une simulation énergétique

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	37 626	16 552	8 915	P	25 178	25 178
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	89 145	89 145	89 145	r	118 944 \$	118 944
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	o	0,341	0,341
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	12	12	12	g	8	8
Entraînement (%)	0	0	0	r	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	a	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	30	30	30	m	30	30
				e		
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	22	9	2	s	7	9
Nombre de participants (net)	19	8	2	u	6	8
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	728 442	131 092	15 690	S	162 146	208 474
Aide financière unitaire (\$)	107 805	65 000	26 743	P	50 356	50 356
Aide financière totale (\$)	2 371 714	585 000	53 487	e	352 492	453 204
				n		
				d		
				u		
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	9 726	0	2 510	7 000	4 000	4 000
Suivi & évaluation (\$)	38 580	0	18 850	0	0	0
Administration (\$)	40 488	119 336	34 281	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	88 794	119 336	55 641	71 916	70 361	74 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	2 371 714	585 000	53 487	0	352 492	453 204
Coûts totaux programme (\$)	88 794	119 336	55 641	71 916	70 361	74 438
Coûts totaux (\$)	2 460 508	704 336	109 128	71 916	422 853	527 642
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(893 761)	n/d	(69 317)	(614 382)	(747 213)
TP (\$)	n/d	730 976	n/d	0	890 650	1 105 008
TCTR (\$)	1 877 308	(201 840)	n/d	(69 317)	169 178	232 962
TCTR ratio	2,08	0,75	n/d	0,00	1,21	1,23

<sup>1</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 1, p.90

<sup>2</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 1, p.90

<sup>3</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 6, p.20

<sup>4</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 6, p.20

**PE234 Préchauffage Solaire (projet pilote)**

**Faits saillants**

1 Le projet pilote *PE234 Préchauffage solaire* a été suspendu par la Régie le 15 juillet 2013 par la  
2 décision D-2013-106. La Régie y précisait qu'elle pourrait lever cette suspension à la suite de  
3 l'évaluation du programme :

**« [457] En conséquence, la Régie ordonne à Gaz Métro de suspendre les programmes PC410 et PC440 (maintenant PE232 et PE234). La suspension implique que le distributeur n'accepte aucune nouvelle demande et ne prenne aucun nouvel engagement, même pour les demandes reçues en date de la présente décision. La Régie pourra autoriser des engagements budgétaires, le cas échéant, après revue des rapports d'évaluation dans le cadre d'un dossier tarifaire. »**

4 Le 31 janvier 2013, Gaz Métro a déposé le rapport d'évaluation du programme PE234 à la Régie  
5 dans le cadre de la Cause tarifaire 2014<sup>15</sup>. À la suite des recommandations des évaluateurs  
6 externes, Gaz Métro proposait des changements à certaines modalités du programme et  
7 demandait à la Régie de lever sa suspension. Ces changements incluait des modifications aux  
8 stratégies de mise en marché qui visaient à améliorer la rentabilité et la performance du  
9 programme dont le TCTR était toujours négatif.

10 L'évaluation du programme montrait qu'il est possible de diminuer les surcoûts des systèmes  
11 solaires grâce à une stratégie de mise en marché qui augmente la proportion de projets dans le  
12 secteur de la nouvelle construction (diminution des coûts pour le parement extérieur,  
13 positionnement optimal des systèmes de ventilation des bâtiments en intégrant des capteurs  
14 solaires dès le stade de la conception) et qu'il est possible d'augmenter les économies  
15 attribuables au programme en augmentant le nombre de projets dans les bâtiments à vocation  
16 industrielle (besoin continu de chauffage de l'air, heures d'opération plus longues).

17 Sans restreindre la participation des autres catégories de clientèle, Gaz Métro prévoyait que ses  
18 efforts de mise en marché permettraient au programme de devenir rentable à court terme.

19 Dans sa décision D-2014-077, la Régie maintenait tout de même la suspension du programme.  
20 Au paragraphe 446 de la décision, elle précise :

---

<sup>15</sup> R-3837-2013, B-0242, Gaz Métro-12, Document 6

*« La Régie considère que le rapport d'évaluation du programme PE234 démontre que les technologies visées par le programme génèrent des économies d'énergie intéressantes et méritent d'être promues dans le cadre du PGEÉ. La Régie est toutefois d'avis que les propositions Gaz Métro ne permettent pas de mettre fin à la suspension du programme PE234. Si Gaz Métro souhaite offrir de l'aide financière pour des technologies solaires, elle devra soumettre une proposition à la Régie permettant de résoudre l'enjeu de la rentabilité. »*

### **Nouvelle proposition d'un programme rentable : PRI maximum de 20 ans**

1 Gaz Métro prend acte de la décision de la Régie, et propose de modifier les modalités du  
2 programme *PE234 Préchauffage solaire* en ajoutant une nouvelle exigence au programme dans  
3 le but de retenir uniquement les projets les plus rentables, soit ceux avec une PRI maximale de  
4 20 ans.

5 Sur les 57 projets réalisés entre 2009 et 2012, 14 projets avaient une PRI simple de 21 ans et  
6 plus, dont 5 de plus de 50 ans. Ces projets qui génèrent peu d'économies ont un impact très  
7 important sur la rentabilité du programme. En exigeant que les projets soumis par les participants  
8 aient une PRI de 20 ans ou moins, les projets les moins rentables ne seront plus admissibles au  
9 programme, ce qui aura un impact positif important sur la rentabilité globale du programme.

10 Avec les nouvelles modalités proposées, les économies unitaires moyennes (corrigées pour tenir  
11 compte de la vitesse du vent) qui étaient de 19 907 m<sup>3</sup> pour les 57 projets passent à 25 178 m<sup>3</sup>  
12 pour les 43 projets les plus performants. De plus, les coûts incrémentaux qui étaient de 112 067 \$  
13 passent à 118 944 \$. À elles seules, ces nouvelles données permettent d'améliorer  
14 significativement la rentabilité du programme. À ces nouvelles données, il faut également ajouter  
15 une légère augmentation des coûts évités du gaz naturel entre 2014 et 2015 qui améliorent  
16 également la rentabilité du programme.

17 Lorsque tous ces nouveaux paramètres sont pris en compte, le programme de préchauffage  
18 solaire affiche un TCTR positif de 169 178 \$ dès l'année 2015-2016. L'exigence additionnelle  
19 proposée au niveau de la PRI contraindra le marché à privilégier les projets les plus rentables  
20 plutôt que de l'inviter à le faire en ciblant les bâtiments à vocation industrielle et le secteur de la  
21 nouvelle construction.

22 Le nombre de participants devrait toutefois diminuer légèrement au moment de la relance du  
23 programme puisque certains projets moins rentables qui étaient auparavant acceptés ne seront

1 plus admissibles. Toutefois, le marché devrait s'adapter progressivement à cette nouvelle  
2 exigence et le nombre de projets rentables devrait croître progressivement.

3 Le tableau qui suit compare les paramètres du programme présenté dans la Cause tarifaire 2014  
4 aux nouveaux paramètres du programme appliqués aux années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-  
5 2017 lorsqu'on conserve uniquement les projets dont la PRI simple est de 20 ans ou moins.

**Tableau 6**  
**Paramètres CT 2013-2014 (paramètres révisés)**  
**et nouvelle proposition avec une PRI maximum de 20 ans**

Données du programme	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PRI de 20 ans ou moins	Paramètres révisés suite à l'évaluation du programme	Levée de la suspension		
Économies unitaires (m3)	19 907	25 178	25 178	25 178
Coût incrémental (\$)	112 067	118 944	118 944	118 944
Opportuniste (%)	8	8	8	8
Durée de vie (année)	30	30	30	30
Nombre de participants (brut)	9	0	7	9
Nombre de participants (net)	8	0	6	8
Taux d'actualisation (%)	3,63	3,75	3,75	3,75
Coûts évités (\$)	0,2534	0,3410	0,3410	0,3410
Support et administration (\$)	119 336	71 916	70 361	74 438
TCTR (\$)	(262 952)	(69 317)	169 178	232 962
Ratio TCTR (%)	0,74		1,21	1,23
Aide financière (\$)	2/m <sup>3</sup>	2/m <sup>3</sup>	2/m <sup>3</sup>	2/m <sup>3</sup>
Aide maximum (\$)	200 000	200 000	200 000	200 000

6 Pour l'année 2014-2015, sous réserve de la décision de la Régie à intervenir, le PGEÉ de  
7 Gaz Métro se consacrera à la relance du programme qui aura été suspendu pendant presque  
8 deux ans (révision de la documentation et des outils de gestion, développement et mise en œuvre  
9 d'un plan de commercialisation, etc.). Aucun participant n'est prévu au cours de cette année  
10 puisque les nouveaux participants engagés en 2014-2015 à la suite de la levée de la suspension  
11 du programme ne verraient des aides financières leur être versées qu'en 2015-2016. Gaz Métro  
12 ne demande donc aucun budget d'aide financière pour le PE234 pour l'année 2014-2015.  
13 Évidemment, sans participants et sans économies, mais avec des dépenses d'administration et  
14 de commercialisation, le programme ne sera pas rentable au cours de l'année où sa suspension  
15 sera levée. Sans surprise, il affiche donc un TCTR négatif en 2014-2015.

1 Cependant, dès l'année 2015-2016, Gaz Métro prévoit 6 participants au programme et  
2 8 participants pour l'année 2016-2017 avec des TCTR respectifs de 169 178 \$ et de 232 962 \$.

3 En réponse aux préoccupations de la Régie, Gaz Métro propose donc d'ajouter un critère  
4 d'admissibilité basé sur le PRI du projet. Ce critère permet d'assurer la rentabilité du programme  
5 PE234 en restreignant la participation aux projets les plus performants.

6 Gaz Métro met fin au statut de projet pilote du programme PE234 et demande à la Régie de lever  
7 sa suspension dès la présente cause tarifaire.

**NOUVELLE CONSTRUCTION**

**PE235**

**Programme**

Ce programme vise à promouvoir la construction de bâtiments écoénergétiques 25% plus efficaces que le CMNEB97.

**Marchés cibles**

CII & VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

191 495

**Aide financière**

Aide financière de 1,50 \$ par m<sup>3</sup> de gaz naturel économisé pour la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment, jusqu'à 300 000 \$.

**Base de référence**

Pas applicable a ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Basée sur les résultats d'une simulation énergétique

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
<sup>1</sup> Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	43 047	53 138	35 743	70 064	70 064	70 064
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	254 118	254 118	254 118	174 919	174 919	174 919
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,303	0,253	0,253	0,341	0,341	0,341
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	3	3	3	8	8	8
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	30	30	30	30	30	30
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	19	25	2	25	27	30
Nombre de participants (net)	18	24	2	23	25	28
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	793 365	1 288 597	69 340	1 611 472	1 740 390	1 933 766
Aide financière unitaire (\$)	58 857	84 000	56 114	79 707	79 707	79 707
Aide financière totale (\$)	1 118 278	2 100 000	112 227	1 992 675	2 152 089	2 391 210
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	0	0			
Commercialisation (\$)	9 726	0	2 510	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	76 928	0	0	0	0	90 000
Administration (\$)	<u>60 732</u>	<u>119 336</u>	<u>34 281</u>	97 374	99 541	105 657
Coûts totaux (\$)	147 386	119 336	36 791	102 374	104 541	200 657
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	1 118 278	2 100 000	112 227	1 992 675	2 152 089	2 391 210
Coûts totaux programme (\$)	<u>147 386</u>	<u>119 336</u>	<u>36 791</u>	<u>102 374</u>	<u>104 541</u>	<u>200 657</u>
Coûts totaux (\$)	1 265 664	2 219 336	149 018	2 095 049	2 256 630	2 591 867
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(4 430 751)	n/d	(4 541 967)	(4 724 291)	(5 137 142)
TP (\$)	n/d	4 619 343	n/d	12 340 771	12 857 567	13 781 897
TCTR (\$)	(690 269)	(216 778)	n/d	5 716 593	6 179 725	6 784 916
TCTR ratio	0,85	0,96	n/d	2,44	2,44	2,40

<sup>1</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 1, p.100

<sup>2</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 1, p.101

<sup>3</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 5, p.22

<sup>4</sup> R3837-2013, Gaz Métro - 12, Document 5, p.22



**PE235 Nouvelle Construction**

**Faits saillants**

1 Dans la décision D-2014-077 la Régie, au paragraphe 436, la Régie :

2 « [...] constate qu'en utilisant les nouveaux paramètres obtenus en évaluation dans le calcul du  
3 TCTR, le programme PE235 est rentable ».

4 À la suite de la levée de la suspension du programme, Gaz Métro a mis en place les nouvelles  
5 modalités pour tout nouvel engagement et continue de traiter les dossiers engagés avant la  
6 suspension du programme selon les modalités qui étaient en place avant la suspension.

7 Les résultats pour la participation après cinq mois de l'année 2013-2014 atteignent 8 % des  
8 prévisions. Avec la relance du programme et l'application des nouvelles modalités, Gaz Métro  
9 anticipe 23 participants en 2014-2015, ce qui correspond à 1,6 Mm<sup>3</sup> en économies, pour un  
10 budget de presque 2 M\$ en aides financières.

11 Gaz Métro anticipait une rentabilité négative (TCTR) pour ce programme en 2013-2014, mais les  
12 nouvelles modalités du programme, dont la baisse du coût incrémental, ainsi que la hausse des  
13 coûts évités en 2014-2015, font en sorte que Gaz Métro anticipe une amélioration de la rentabilité  
14 de ce programme dès cette année.

**Suivi et évaluation**

15 Aucune évaluation n'est prévue pour ce programme en 2014-2015.

**SUPPLÉMENT MÉNAGES À FAIBLE REVENU - CII**  
**PE236**

**Programme**

Ce programme vise à accorder une aide financière supplémentaire aux propriétaires d'immeubles multi locatifs de 4 logements et plus, dont un ou plusieurs logements sont occupés par des MFR, lorsqu'ils participent à un des programmes d'efficacité énergétique de Gaz Métro. Cette aide financière supplémentaire est répartie entre le propriétaire et ses locataires MFR.

**Marché cible**

CII

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Ne s'applique pas à ce programme

**Aide financière**

Varie en fonction de chaque programme et en fonction du pourcentage de MFR dans l'immeuble. Dans le cas des MFR-Propriétaire l'aide est versée directement au propriétaire, dans le cas de MFR-Locataires l'aide est répartie entre le propriétaire et les MFR-Locataires.

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Ce programme ne génère aucune économie

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	371	311	311	311	311	311
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0	0	0	0	0	0
Opportuniste (%)	0	0	0	0	0	0
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	9	292	141	300	325	350
Nombre de participants (net)	9	292	141	300	325	350
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	540	311	55	371	371	371
Aide financière totale (\$)	4 860	90 812	7 732	111 341	120 619	129 898
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	0	20 000	0			
Commercialisation (\$)	0	65 000	5 309	10 000	10 000	10 000
Suivi & évaluation (\$)	0	0	0	20 000	0	0
Administration (\$)	40 488	59 668	17 141	64 916	66 361	70 438
Coûts totaux (\$)	40 488	144 668	22 449	94 916	76 361	80 438
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	4 860	90 812	7 732	111 341	120 619	129 898
Coûts totaux programme (\$)	40 488	144 668	22 449	94 916	76 361	80 438
Coûts totaux (\$)	45 348	235 480	30 181	206 257	196 980	210 336
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(227 232)	n/d	(198 802)	(180 917)	(184 847)
TP (\$)	n/d	(13 123)	n/d	(16 071)	(16 781)	(17 418)
TCTR (\$)	(38 793)	(227 232)	n/d	(198 802)	(180 917)	(184 847)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0	0,00	0,00

**PE236 Supplément ménages à faible revenu – CII**

**Faits saillants**

- 1 Après les cinq premiers mois de l'année, 141 ménages avaient bénéficié du programme, ce qui  
2 représente 48 % de la prévision, et correspond à 7 732 \$ en aides financières versées.
- 3 Tel que détaillé dans les faits saillants du programme *PE126 Supplément ménages à faible*  
4 *revenu – Résidentiel*, Gaz Métro a également procédé au lancement du programme PE236 le  
5 1<sup>er</sup> octobre 2013. Étant donné le lancement de ce nouveau programme, plusieurs activités de  
6 formation et de commercialisation ont été réalisées, ce qui explique le budget pour 2013-2014.  
7 Ces budgets diminuent significativement en 2014-2015 et passent de 85 000 \$ à 10 000 \$.
- 8 Comme le potentiel de ce programme est important, mais qu'il est toujours à ses débuts, le  
9 nombre de participants prévus a été légèrement revu à la hausse par rapport à l'année  
10 précédente, pour un total de 300 participants net, correspondant à 111 341 \$ en aides financières.

**Suivi et évaluation**

- 11 Tel que décrit à la section Suivi et évaluation du programme *PE126 Supplément ménages à faible*  
12 *revenu – Résidentiel*, Gaz Métro initiera l'évaluation des programmes Supplément ménages à  
13 faible revenu en 2014 et déposera à la Régie un rapport sur les deux programmes au même  
14 moment que son Rapport annuel 2015.

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ VGE**  
**PE211**

**Programme**  
Ce programme vise à encourager les clients à engager une firme spécialisée ou à utiliser leurs ressources internes qualifiées afin de faire des études de faisabilité pour dépister des occasions d'efficacité énergétique et de suggérer des mesures pour les concrétiser.

**Marché cible**  
VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**  
28 779 250

**Aide financière**  
50 % du coût de l'étude sans toutefois dépasser un montant maximum établi selon le palier de consommation du client et pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ et 50 % du coût de l'étude jusqu'à un maximum de 20 000 \$ avant taxes pour les études spécifiques.

**Base de référence**  
Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

<sup>1</sup> Volume visé par l'étude (m<sup>3</sup>) \* 4%

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires m <sup>3</sup>	322 120	215 654	236 082	238 692	238 692	238 692
<sup>2</sup> Coût incrémental (\$)	29 600	29 600	29 600	31 300	31 300	31 300
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,268	0,269	0,269	0,275	0,275	0,275
<sup>3</sup> Opportuniste (%)	5	5	5	20	20	20
<sup>4</sup> Entraînement (%)	0	0	0	4	4	4
<sup>5</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>6</sup> Durée de vie (année)	5	5	5	9	9	9
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	24	30	6	40	24	24
Nombre de participants (net)	23	29	6	34	20	20
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	7 344 328	6 146 139	1 345 669	8 020 051	4 812 031	4 812 031
Aide financière unitaire (\$)	12 729	11 200	14 913	12 000	12 000	12 000
Aide financière totale (\$)	305 486	336 000	89 475	480 000	288 000	288 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	44	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	0	7 500	842	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	89 486	0	0	0	0	90 000
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	170 505	126 836	35 123	134 832	137 721	235 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	305 486	336 000	89 475	480 000	288 000	288 000
Coûts totaux programme (\$)	170 505	126 836	35 123	134 832	137 721	235 876
Coûts totaux (\$)	475 991	462 836	124 598	614 832	425 721	523 876
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(1 699 235)	n/d	(2 132 411)	(1 286 622)	(1 328 618)
TP (\$)	n/d	9 709 992	n/d	24 271 589	14 046 916	13 549 164
TCTR (\$)	7 707 153	6 380 136	n/d	15 164 598	9 043 990	8 949 384
TCTR ratio	10,52	7,81	n/d	14,26	13,21	11,71

<sup>1</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 12.

<sup>2</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 7.

<sup>3</sup> Avant CT 2014-15: R-3690-2009, B-19, Gaz Métro-9, Document 7, p.29, à partir de la CT 2014-2015: Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 13.

<sup>4</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 14.

<sup>5</sup> Suivi des résultats d'évaluation du PGEÉ et FEÉ de Gaz Métro 2010-2011, Rapport de la Régie - Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEÉ de Gaz Métro (7 mai 2012), page 8, paragraphe 23

<sup>6</sup> Examen administratif 2013 des rapports d'évaluation de programme du PGEÉ de Gaz Métro, Évaluation des programmes PE207 et PE211 - Études de faisabilité, page 16.

**PE211 Études de faisabilité (marché VGE)**

**Faits saillants**

1 Pour l'année 2013-2014, le taux de participation se situe à 21 % de l'objectif annuel à la fin du  
2 mois de février 2013 avec 6 participants net, ce qui a nécessité le versement de 89 475 \$ en  
3 aides financières. Les économies nettes atteignent un taux de réalisation de 22 %, à  
4 1 345 669 m<sup>3</sup>. Gaz Métro constate un grand nombre de dossiers en cours de réalisation et est  
5 donc confiante que les prévisions dans ce programme seront atteintes d'ici la fin de l'année  
6 2013-2014.

7 Pour l'année tarifaire 2014-2015, la prévision a été fixée à 34 participants net en fonction des  
8 résultats historiques, ainsi que les dossiers actuellement engagés qui se complèteront durant  
9 l'année 2014-2015. Les économies ont été revues à la hausse en fonction des économies  
10 unitaires historiques. L'aide financière nécessaire a été estimée à 480 000 \$ pour la réalisation  
11 des études auprès des clients du marché VGE.

**Suivi et évaluation**

12 Veuillez vous référer à la section « Suivi et évaluation » du programme *PE207 – Études de*  
13 *faisabilité (marché CII)*.

**SENSIBILISATION VGE**  
**PE214**

**Programme**

L'enveloppe budgétaire destinée à ce programme sert à développer des outils de communication et d'information nécessaires pour sensibiliser la clientèle VGE et les influenceurs de ce marché (ingénieurs-conseils, installateurs, constructeurs, etc.) à l'efficacité énergétique.

**Marché cible**

Marché VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

Ne s'applique pas à ce programme

**Aide financière**

Ne s'applique pas à ce programme

**Base de référence**

Ne s'applique pas à ce programme

**Méthode de comptabilisation des économies**

Ce programme ne génère aucune économie

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m³)	0	0	0	0	0	0
Coût incrémental (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts évités \$/m³						
Opportuniste (%)						
Entraînement (%)						
Bénévolat (m³)						
Durée de vie (année)	1	1	1	1	1	1
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	0	0	0	0	0	0
Nombre de participants (net)	0	0	0	0	0	0
Économies nettes totales (m³)	0	0	0	0	0	0
Aide financière unitaire (\$)	0	0	0	0	0	0
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)		0	0			
Commercialisation (\$)	99 900	75 000	0	100 000	100 000	100 000
Suivi & évaluation (\$)			0	0	0	0
Administration (\$)	20 244	29 834	8 570	32 458	33 180	35 219
Coûts totaux (\$)	120 144	104 834	8 570	132 458	133 180	135 219
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	0	0	0	0	0	0
Coûts totaux programme (\$)	120 144	104 834	8 570	132 458	133 180	135 219
Coûts totaux (\$)	120 144	104 834	8 570	132 458	133 180	135 219
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(101 162)	n/d	(127 670)	(128 367)	(130 331)
TP (\$)	n/d	0	n/d	0	0	0
TCTR (\$)	(115 114)	(101 162)	n/d	(127 670)	(128 367)	(130 331)
TCTR ratio	0,0	0,0	n/d	0,0	0,0	0,0

**PE214 Sensibilisation (VGE)**

**Faits saillants**

- 1 Chaque année, Gaz Métro met à jour ses outils de sensibilisation destinés à cette clientèle. Elle
- 2 organise aussi des rencontres avec des clients deux fois par année afin de promouvoir
- 3 notamment l'efficacité énergétique.
  
- 4 Le budget requis en 2014-2015 est en hausse pour refléter les coûts réels observés en
- 5 2013-2014.

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION (secteur industriel)**  
**PE218**

**Programme**

Ce programme vise à donner des aides financières pour l'implantation de mesures identifiées dans une étude de faisabilité, que ces mesures aient été identifiées ou non dans le cadre du programme PE211 Études de faisabilité, en autant qu'elles proviennent d'un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il s'adresse exclusivement à la clientèle grande entreprise industrielle.

**Marché cible**

VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

27 232 436

**Aide financière**

0,10 \$ à 0,25 \$ /m<sup>3</sup> économisé maximum 175 000 \$

**Base de référence**

Selon les mesures implantées

**Méthode de comptabilisation des économies**

Quantité annuelle (m<sup>3</sup>) pour les mesures admises

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	484 033	451 370	746 038	530 505	530 505	530 505
<sup>1</sup> Coût incrémental (\$)	693 191	693 191	693 191	693 191	693 191	693 191
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,194	0,269	0,269	0,249	0,249	0,249
<sup>2</sup> Opportuniste (%)	17,66	31	23,94	31	31	31
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
<sup>3</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	10	10	10	10	10	10
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	29	23	13	16	20	22
Nombre de participants (net)	24	16	10	11	14	15
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	11 557 617	7 163 242	7 377 060	5 856 775	7 320 969	8 053 066
Aide financière unitaire (\$)	69 020	60 000	83 542	90 000	90 000	90 000
Aide financière totale (\$)	2 001 576	1 380 000	1 086 048	1 440 000	1 800 000	1 980 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	44	0		0	0	0
Commercialisation (\$)	42 411	7 500	842	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	171	37 350	12 450	90 000	0	0
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	123 601	164 186	47 573	224 832	137 721	145 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	2 001 576	1 380 000	1 086 048	1 440 000	1 800 000	1 980 000
Coûts totaux programme (\$)	123 601	164 186	47 573	224 832	137 721	145 876
Coûts totaux (\$)	2 125 177	1 544 186	1 133 620	1 664 832	1 937 721	2 125 876
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(4 175 708)	n/d	(1 954 591)	(2 222 082)	(2 351 229)
TP (\$)	n/d	14 230 960	n/d	10 029 951	12 102 165	12 850 189
TCTR (\$)	1 625 665	4 897 215	n/d	4 193 236	5 379 684	5 923 067
TCTR ratio	1,10	1,45	n/d	1,55	1,58	1,58

<sup>1</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>2</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 1, page 68

<sup>3</sup> Rapport de la Régie, Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEE de Gaz Métro, Régie de l'énergie, 7 mai 2012, page 10, paragraphe 34

<sup>4</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 2, page 16



**PE218 Encouragement à l'implantation (Industriels)**

**Faits saillants**

1 10 participants net ont été enregistrés à la fin février 2014 comparativement aux 16 participants  
2 prévus pour l'année 2013-2014. Pour les cinq premiers mois, les mesures implantées par les  
3 participants ont permis des économies de plus de 7,3 Mm<sup>3</sup> pour un taux de réalisation de 103 %  
4 et ont nécessité des aides financières de 1,09 M\$.

5 Établies sur la base des dossiers engagés et des données historiques, les prévisions pour  
6 2014-2015 visent à rejoindre 11 participants, permettant de générer 5,8 Mm<sup>3</sup> avec des aides  
7 financières prévues de 1,4 M\$.

**Suivi et évaluation**

8 Dans le cadre du dossier tarifaire 2012<sup>16</sup>, Gaz Métro présentait l'*alternative retenue pour*  
9 *l'évaluation quantitative des économies d'énergie du programme PE208 Encouragement à*  
10 *l'implantation pour le marché affaires*. Gaz Métro présentait sa proposition pour le programme  
11 *PE218 Encouragement à l'implantation* pour le marché industriel. Le niveau d'avancement des  
12 projets a été présenté à la Régie à l'automne 2013 dans le cadre du processus administratif.

13 Pour ce programme, les projets de mesurage permettant d'atteindre l'échantillonnage prévu  
14 devraient être complétés à l'hiver 2014-2015.

15 Avec un échéancier se terminant à la fin de l'hiver 2014-2015 pour obtenir les rapports de  
16 mesurage, Gaz Métro pourra transmettre ces rapports aux évaluateurs externes qui auront reçu  
17 le mandat de réaliser l'évaluation des trois programmes. Au terme de l'exercice d'évaluation qui  
18 se réalisera en 2015, les rapports complets d'évaluation (processus, marché, impact énergétique)  
19 seront déposés en même temps que le Rapport annuel 2015 dans le cadre du processus  
20 administratif.

---

<sup>16</sup> R-3752-2011, Gaz Métro-9, Document 5

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Cause tarifaire 2015, R-3879-2014**

**ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION (secteur institutionnel)**  
**PE219**

**Programme**

Ce programme vise à donner des aides financières pour l'implantation de mesures identifiées dans une étude de faisabilité, que ces mesures aient été identifiées ou non dans le cadre du programme PE211 Études de faisabilité, en autant qu'elles proviennent d'un ingénieur membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il s'adresse exclusivement à la clientèle institutionnelle. Cette clientèle regroupe les services gouvernementaux et municipaux ainsi que les services publics tels les hôpitaux et les universités.

**Marché cible**

VGE

**Consommation moyenne du participant type (historique 3 ans)**

3 523 973

**Aide financière**

0,10 \$ à 0,25 \$ /m<sup>3</sup> économisé maximum 175 000 \$

**Base de référence**

Selon les mesures implantées

**Méthode de comptabilisation des économies**

Selon les mesures implantées.

	Réel 2012-2013	CT 2013-2014	2013-2014 5/7	CT 2014-2015	CT 2015-2016	CT 2016-2017
<b>Paramètres du programme</b>						
Économies unitaires (m <sup>3</sup> )	380 501	269 253	755 331	347 555	347 555	347 555
<sup>1</sup> Coût incrémental (\$)	377 027	377 027	377 027	377 027	377 027	377 027
Coûts évités \$/m <sup>3</sup>	0,245	0,269	0,269	0,284	0,284	0,284
<sup>2</sup> Opportuniste (%)	12,2	18	4,13	18	18	18
Entraînement (%)	0	0	0	0	0	0
<sup>3</sup> Bénévolat (m <sup>3</sup> )	0	0	0	0	0	0
<sup>4</sup> Durée de vie (année)	15	15	15	15	15	15
<b>Données du programme</b>						
Nombre de participants (brut)	8	11	4	22	14	15
Nombre de participants (net)	7	9	4	18	11	12
Économies nettes totales (m <sup>3</sup> )	2 673 388	2 428 662	2 896 628	6 269 892	3 989 931	4 274 927
Aide financière unitaire (\$)	73 390	46 684	50 314	65 000	65 000	65 000
Aide financière totale (\$)	587 121	513 524	201 258	1 430 000	910 000	975 000
<b>Coût du programme</b>						
Développement & formation (\$)	44	0	0	0	0	0
Commercialisation (\$)	42 411	7 500	842	5 000	5 000	5 000
Suivi & évaluation (\$)	171	82 800	0	90 000	0	0
Administration (\$)	80 975	119 336	34 281	129 832	132 721	140 876
Coûts totaux (\$)	123 601	209 636	35 123	224 832	137 721	145 876
<b>Coûts totaux du programme</b>						
Aide financière totale (\$)	587 121	513 524	201 258	1 430 000	910 000	975 000
Coûts totaux programme (\$)	123 601	209 636	35 123	224 832	137 721	145 876
Coûts totaux (\$)	710 722	723 160	236 381	1 654 832	1 047 721	1 120 876
<b>Tests de rentabilité</b>						
TNT (\$)	n/d	(2 482 419)	n/d	(4 991 034)	(3 057 817)	(3 157 834)
TP (\$)	n/d	8 708 975	n/d	25 370 971	15 576 039	16 100 328
TCTR (\$)	4 309 405	3 870 929	n/d	13 074 655	8 325 395	8 921 688
TCTR ratio	2,63	2,11	n/d	2,93	2,93	2,94

<sup>1</sup> R-3720-2010, B-17, Gaz Métro - 9, Document 2, page 15

<sup>2</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 1, page 72

<sup>3</sup> Rapport de la Régie, Suivi 2012 des évaluations des programmes du PGEE de Gaz Métro, Régie de l'énergie, 7 mai 2012, page 8 paragraphe 23

<sup>4</sup> R-3662-2008, B-38, Gaz Métro - 10, Document 2, page 16

**PE219 Encouragement à l'implantation (Institutionnels)**

**Faits saillants**

1 Après cinq mois en 2013-2014, 4 participants net ont été enregistrés permettant de générer des  
2 économies de 2,9 Mm<sup>3</sup>, ce qui correspond à 119 % de la prévision annuelle. Les aides financières  
3 versées à ces quatre participants ont été d'un peu plus de 201 258 \$, soit 39 % de la prévision  
4 annuelle.

5 Étant donné les excellents résultats pour ce programme et les dossiers en cours de réalisation,  
6 les prévisions pour 2015 sont en hausse. Gaz Métro prévoit 18 participants en 2014-2015 pour  
7 un total de plus de 6,3 Mm<sup>3</sup> en économies nettes et 1,4 M\$ en aides financières. Les économies  
8 unitaires ont aussi été ajustées à la hausse basée sur les résultats obtenus en 2013 et des cinq  
9 premiers mois de 2014.

**Suivi et évaluation**

10 Dans le cadre du dossier tarifaire 2012, Gaz Métro présentait l'alternative retenue pour  
11 l'évaluation quantitative des économies d'énergie du programme *PE208 Encouragement à*  
12 *l'implantation* pour le marché affaires. Gaz Métro présentait également dans le même dossier sa  
13 proposition pour le programme *PE219 Encouragement à l'implantation* pour le marché industriel.

14 Gaz Métro prévoyait réaliser un exercice de mesurage pré et postimplantation sur un échantillon  
15 de cinq mesures chez ses clients participants.

16 Le niveau d'avancement des projets a été présenté à la Régie à l'automne 2013 dans le cadre  
17 du processus administratif.

18 Pour ce programme, les projets de mesurage permettant d'atteindre l'échantillonnage prévu  
19 devraient être complétés à l'hiver 2014-2015.

20 Avec un échéancier se terminant à la fin de l'hiver 2014-2015 pour obtenir les rapports de  
21 mesurage, Gaz Métro pourra transmettre ces rapports aux évaluateurs externes qui auront reçu  
22 le mandat de réaliser l'évaluation des trois programmes. Au terme de l'exercice d'évaluation qui  
23 se réalisera en 2015, les rapports complets d'évaluation (processus, marché, impact énergétique)  
24 seront déposés en même temps que le Rapport annuel 2015 dans le cadre du processus  
25 administratif.

## **5 SUIVI ET MISE À JOUR DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE**

1 Les activités de recherche visent à réaliser des études qui peuvent servir à recueillir des  
2 informations supplémentaires pertinentes au développement, à l'administration et au suivi des  
3 programmes retenus dans le portefeuille du PGEÉ. Pour les activités de recherche de marché,  
4 on retrouve une courte description de la recherche et, dans certains cas, un commentaire ainsi  
5 que l'état d'avancement du programme. Pour ce qui est du budget de chacune de ces activités,  
6 voir le tableau D de la pièce Gaz Métro-9, Document 2.

Tableau 7

## Recherche et développement

Code PAEE	Description de la mesure	Description de la recherche	Suivi	Échéance
AR101	Travaux de conception nouveaux programmes	Gaz Métro réalise des activités de recherche afin de dépister de nouveaux programmes potentiels pour le PGEÉ. Ces activités mènent à l'occasion à la conception de nouveaux programmes.	Ces travaux pourront amener Gaz Métro à proposer de nouveaux programmes dans le cadre de son PGEÉ.	En continu
AR119	Bénéfices non énergétiques	Étude pour analyser l'intégration des bénéfices non énergétiques associés aux programmes du PGEÉ dans le TCTR.	Ce projet a débuté en 2014 et devrait se poursuivre jusqu'en 2016.	2016
AR203	Participation aux activités d'organismes spécialisés en efficacité énergétique	Gaz Métro participe activement aux activités d'organismes spécialisés en efficacité énergétique tels l'AQME, la CGA, le CEE, etc. Cette participation lui permet de bénéficier de l'expertise, du savoir-faire et du support en matière de conception, de développement, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes d'efficacité énergétique.  De façon plus spécifique, Gaz Métro participe à un projet de mesurage pancanadien visant les chauffe-eau résidentiels avec d'autres partenaires de la CGA.	Les participations passées et futures permettront à Gaz Métro de colliger de l'information utile à l'amélioration continue des programmes du PGEÉ.  Ce projet débuté en 2011 devrait se poursuivre jusqu'en 2014.	En continu  2014
AR206	Chiffrier du PGEÉ et base de données PRC-PEÉ	Mise à jour de la base de données centrale du PGEÉ (PRC-PEÉ) et du chiffrier selon l'évolution du PGEÉ.		En continu
AR208	Participation aux sous-comités techniques de CSA sur l'élaboration de normes standards afin d'établir l'efficacité énergétique des appareils à gaz naturel	Il est important que Gaz Métro fasse partie intégrante de ce processus qui déterminera finalement l'efficacité des équipements utilisés par notre clientèle.	Un des membres de l'équipe du PGEÉ est mandaté pour siéger à ces comités.	En continu

## **6 L'IMPACT SUR LES REVENUS DE DISTRIBUTION RÉSULTANT DE LA RÉALISATION DU PGEÉ**

1 Gaz Métro doit s'assurer que l'impact qui résulte de l'implantation du PGEÉ n'est pas de nature  
2 à compromettre sa situation concurrentielle, tout en lui permettant d'offrir des programmes  
3 d'efficacité énergétique qui inciteront les clients à participer. Selon le revenu total distribution<sup>17</sup>  
4 ainsi que les frais reportés<sup>18</sup>, le ratio annuel de l'efficacité énergétique sur les revenus de  
5 distribution pour 2013-2014, excluant les frais reportés, est de 3,16 % alors que le ratio global de  
6 l'efficacité énergétique sur les revenus de distribution, en incluant les frais reportés, est de 3,27 %.

---

<sup>17</sup> R-3837-2013, B-0478, Gaz Métro-15, Document 8

<sup>18</sup> R-3871-2013, B-0129, Gaz Métro-12, Document 3

## 7 LES RESSOURCES REQUISES

1 Les ressources requises pour mettre en place le PGEÉ 2014-2015, en faire le suivi et l'évaluation  
 2 sont exprimées ici en termes monétaires. Afin de lui permettre d'implanter le PGEÉ 2014-2015,  
 3 Gaz Métro demande à la Régie de lui accorder un budget de 18 683 378 \$, incluant 15 726 022 \$  
 4 en aides financières et 2 957 356 \$ en dépenses d'exploitation.

5 Le tableau qui suit illustre bien que 84 % des sommes prévues aux budgets sont retournées aux  
 6 clients sous forme d'aides financières directes. Gaz Métro continue ses efforts afin de maintenir  
 7 les frais d'exploitation en deçà de 20 % du budget prévu, comme le démontre le tableau qui suit.  
 8 Les coûts liés à l'évaluation des programmes pourraient cependant faire varier cette proportion  
 9 d'une année à l'autre.

**Tableau 8**

### Répartition des budgets entre les aides financières et les dépenses d'exploitation

CT	Budget prévu dans les causes tarifaires					Dépenses réelles				
	Dépenses d'exploitation	%	Aide financière	%	Total	Dépenses d'exploitation	%	Aide financière	%	Total
2001	1 228,1	70 %	515,5	30 %	1 743,6	1 111,9	76 %	341,8	24 %	1 453,7
2002	1 282,0	40 %	1 902,0	60 %	3 184,0	1 158,5	36 %	2 053,3	64 %	3 211,8
2003	1 269,0	32 %	2 746,9	68 %	4 015,9	1 219,1	32 %	2 576,4	68 %	3 795,5
2004	1 569,0	31 %	3 432,5	69 %	5 001,5	1 268,7	23 %	4 285,8	77 %	5 554,5
2005	1 389,0	27 %	3 730,1	73 %	5 119,1	995,6	15 %	5 730,9	85 %	6 726,5
2006	1 646,5	25 %	4 952,4	75 %	6 598,9	1 437,7	14 %	9 015,4	86 %	10 453,1
2007	1 646,0	21 %	6 223,3	79 %	7 869,3	1 374,4	14 %	8 733,3	86 %	10 107,8
2008	2 197,5	19 %	9 651,0	81 %	11 848,5	1 858,5	18 %	8 450,3	82 %	10 308,8
2009	2 145,0	15 %	12 137,1	85 %	14 282,1	1 444,8	12 %	10 363,0	88 %	11 807,8
2010	2 006,0	16 %	10 731,0	84 %	12 737,0	1 564,7	13 %	10 653,9	87 %	12 218,6
2011	2 195,0	18 %	10 298,2	82 %	12 493,2	1 920,0	16 %	10 411,9	84 %	12 331,9
2012	1 865,9	15 %	10 389,7	85 %	12 255,6	1 731,8	13 %	11 123,5	87 %	12 855,3
2013	2 624,6	19 %	11 355,0	81 %	13 979,6	2 425,0	14 %	14 914,9	86 %	17 339,9
2014	3 225,5	18 %	15 031,9	82 %	18 257,4	Nd		Nd		Nd
2015	2 957,4	16 %	15 726,0	84 %	18 683,4	Nd		Nd		Nd

- 1 Les budgets des années financières subséquentes, soit pour les années financières 2015-2016
- 2 et 2016-2017 (voir le tableau D de la pièce Gaz Métro-9, Document 2), ne sont présentés qu'à
- 3 titre indicatif et sont sujets à modifications lors de la prochaine mise à jour annuelle du PGEÉ.



## **8 CONCLUSION**

1 Pour atteindre ses objectifs d'économies d'énergie, Gaz Métro demande à la Régie :

- 2 **1. D'approuver les budgets du PGEÉ 2014-2015 de Gaz Métro.**
- 3 **2. D'approuver la proposition de bonification liée à l'efficacité énergétique à partir de**  
4 **l'année 2014-2015.**
- 5 **3. De prendre acte des modifications apportées aux modalités et aux aides financières**  
6 **des programmes existants de PGEÉ de Gaz Métro.**
- 7 **4. De prendre acte des nouvelles modalités du programme *PE234 Préchauffage solaire***  
8 **et de lever la suspension du programme.**